



Institut d'Informations
et de Conjonctures
Professionnelles

Mars 2017

CNEC
CONSEIL NATIONAL DES ENTREPRISES DE COIFFURE
une FORCE, un AVENIR

unec
Le réseau des coiffeurs

IDCC 2596

RAPPORT DE BRANCHE


Coiffure

SYNTHESE - Données 2015

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

Cette édition du rapport de branche de la coiffure est structurée en cinq grandes parties :

 1. **Le positionnement et les perspectives économiques de la profession**

 2. **L'emploi au 31 décembre 2015**

 3. **Les conditions de travail**

 4. **La formation professionnelle**

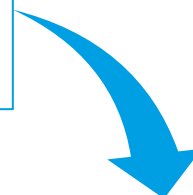
 5. **Les rémunérations**

UNIVERS ETUDIE ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

Rappels méthodologiques

1. Phase préliminaire

- Transfert des informations statistiques et des fichiers d'établissements à l'Institut I+C
- Récupération des différentes sources externes de dénombrement (INSEE, ACOSS, RSI, ...)
- Test du questionnaire



2. Réalisation des enquêtes

Le questionnaire, accompagné d'une lettre, a été envoyé par voie postale et par mail.

Les enquêteurs de l'Institut I+C, spécialisés dans le recueil d'informations en milieu professionnel, ont procédé aux relances téléphoniques nécessaires.

Le tableau ci-dessous détaille l'échantillon selon les types d'établissements

Indépendant	Sous enseigne	A domicile	Ensemble
786	378	182	1 346



3. Traitement des informations - Analyse des résultats

Les questionnaires ont ensuite été enregistrés informatiquement selon le procédé de double saisie afin d'éviter toute erreur inhérente à cette manipulation. La cohérence logique de certaines questions a également été vérifiée automatiquement par le module de saisie (sommes, répartitions,...).

A l'issue de la phase de saisie informatique, les données et informations recueillies ont fait l'objet de traitements statistiques appropriés à l'aide des logiciels développés par l'Institut I+C dans le cadre d'études comparables. Les traitements statistiques ont été basés sur la méthode des quotas pondérés.

Partie 1. Positionnement et perspectives économiques de la profession

Exercice 2015

DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS

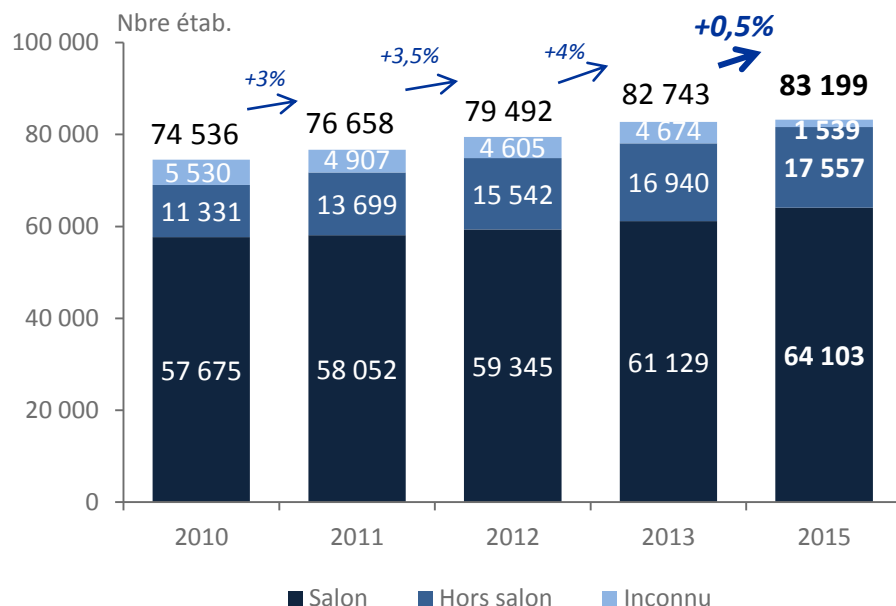
En 2015, la profession compte 83.199 établissements, soit 0,5 % de plus qu'en 2013. La croissance significative du nombre d'établissements entre 2010 et 2013 (+ 11 %) s'est ainsi ralentie en 2015.

77 % des établissements sont des salons, 21 % des salons à domicile et 2 % inconnus.

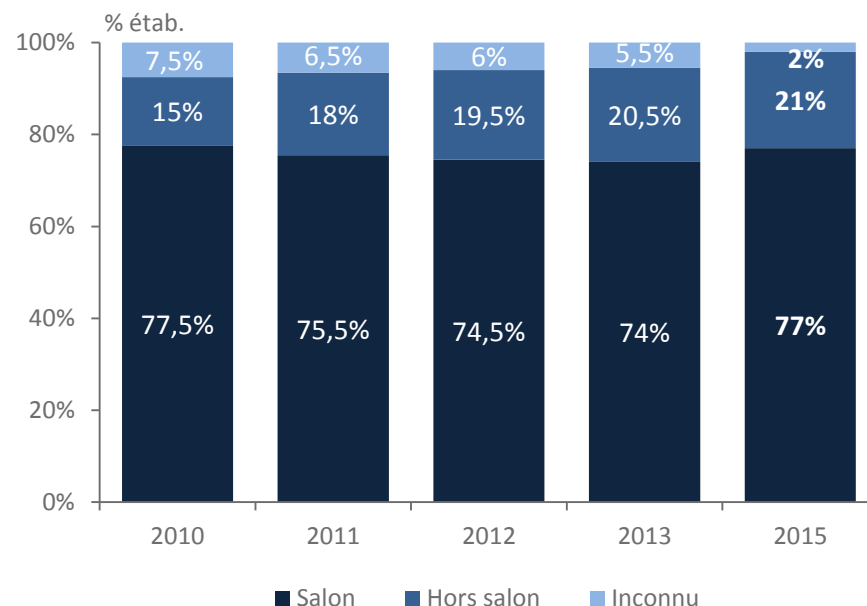
83 199 établissements

Nombre d'établissements de la profession en 2015

Nombre d'établissements
2010-2015



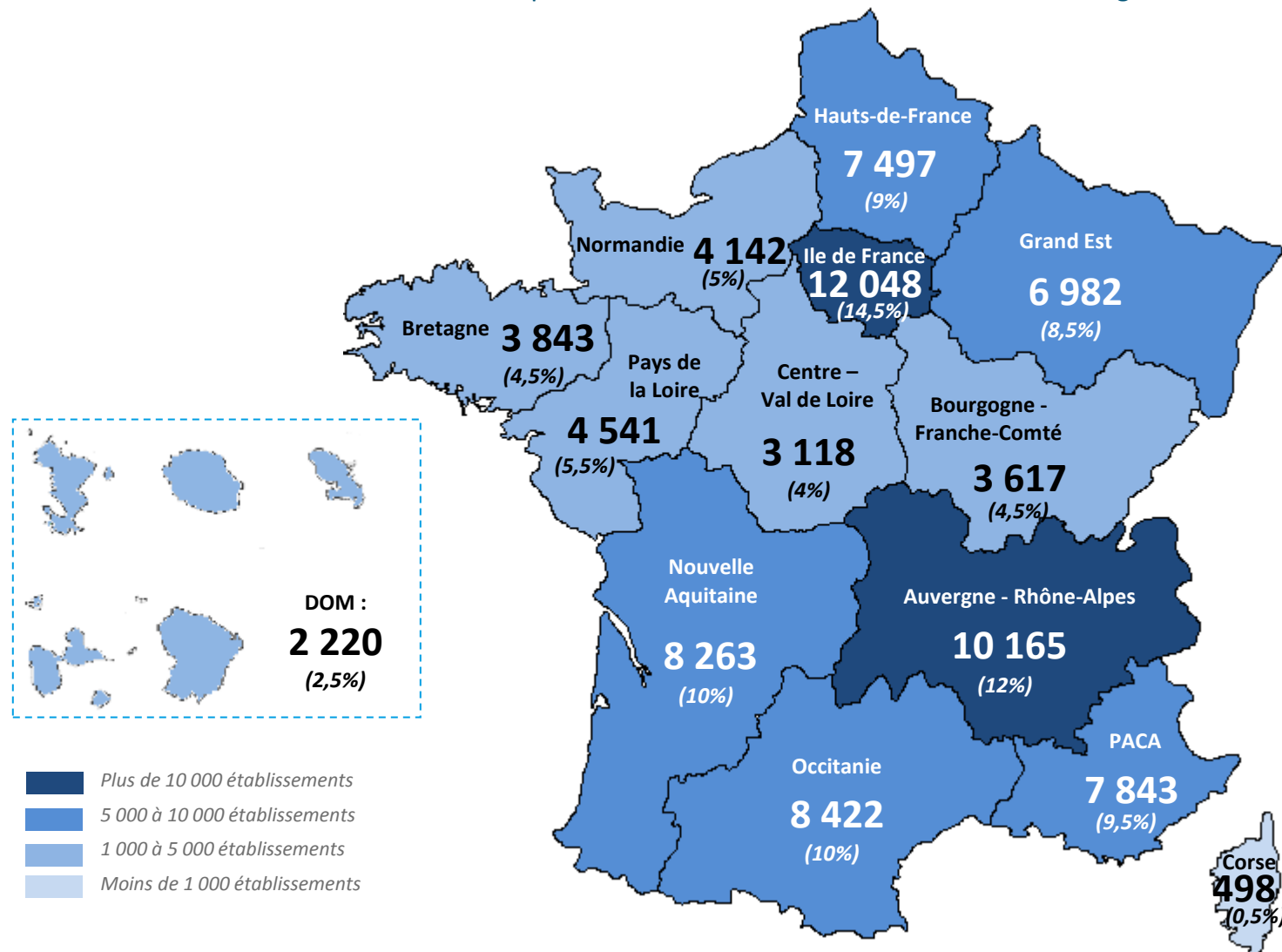
Selon les types d'établissements
2010-2015



Source : INSEE ; SIRENE / I+C

DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS

Répartition des 83 199 établissements selon les régions



Source : INSEE ; SIRENE / I+C

DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS

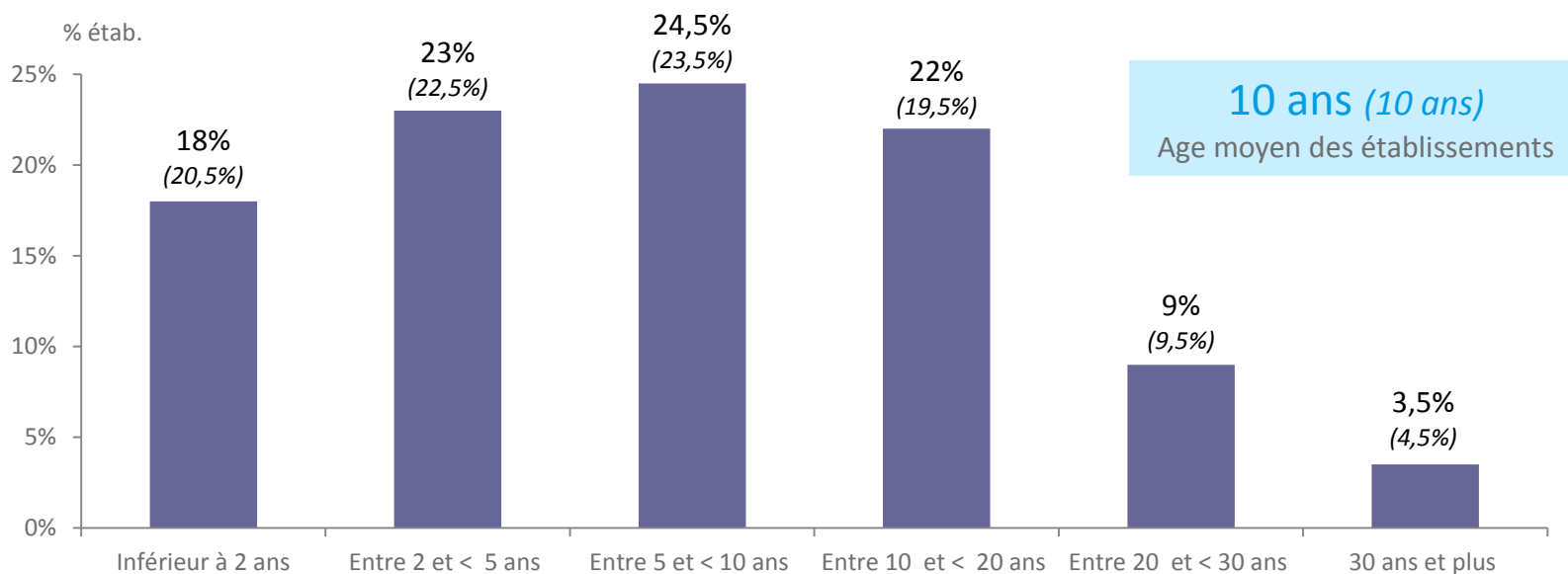
Plus de 4 établissements sur 10 ont moins de 5 ans d'existence en 2015.

L'âge moyen estimé des entreprises de la profession reste stable, 10 ans en 2015.

83 199 établissements

Nombre d'établissements de la profession en 2015

Etablissements selon leur âge



Figurent entre parenthèses les données 2013

Source : INSEE ; SIRENE / I+C

DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS

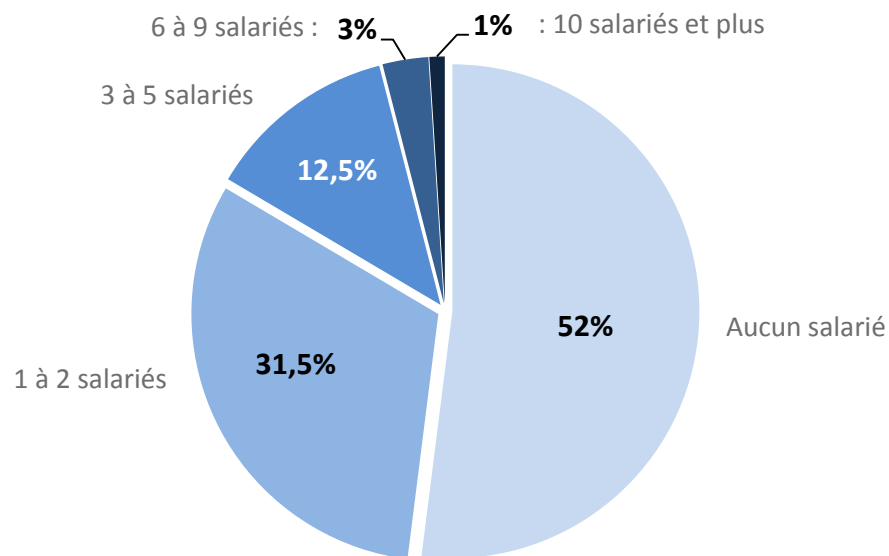
Parmi les 83.199 établissements de la profession, plus de la moitié (52 %) n'ont aucun salarié.

Parmi les établissements employeurs, 65,5 % d'entre eux emploient 1 à 2 salariés.

83 199 établissements

Nombre d'établissements de la profession en 2015

Etablissements selon leur taille



DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS

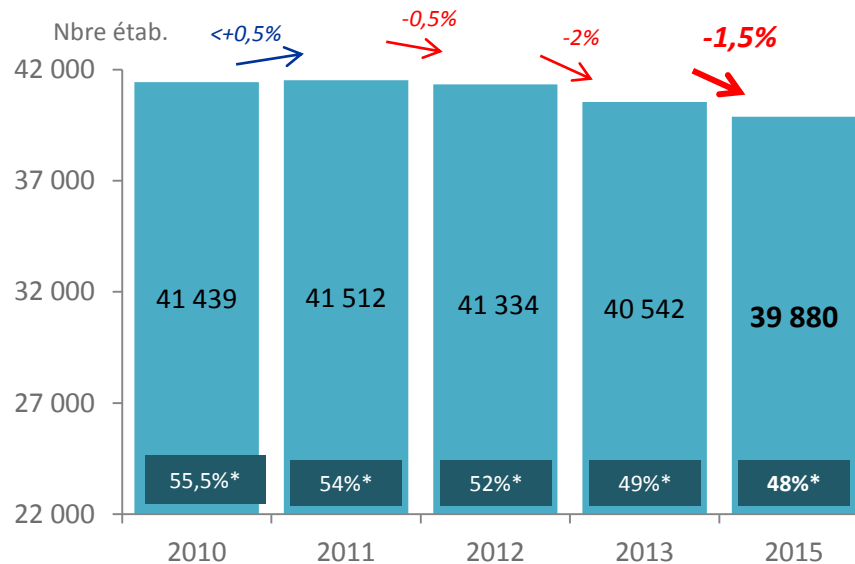
Les établissements employeurs

!

La quasi-totalité des coiffeurs à domicile (environ 95 %) fonctionnant sans salarié, les données concernant les salariés de la profession, dans ce rapport, seront détaillées selon les établissements indépendants et sous enseigne.

En 2015, la profession compte 39.880 établissements, soit une baisse de 1,5 % par rapport à 2014. Les établissements employeurs représentent 48 % des établissements en 2015 contre 55,5 % en 2010.

Nombre d'établissements employeurs
2010-2015



39 880 établissements*

soit 48 % des établissements

Nombre d'établissements employeurs en 2015

* Part d'établissements employant au moins un salarié au 31/12

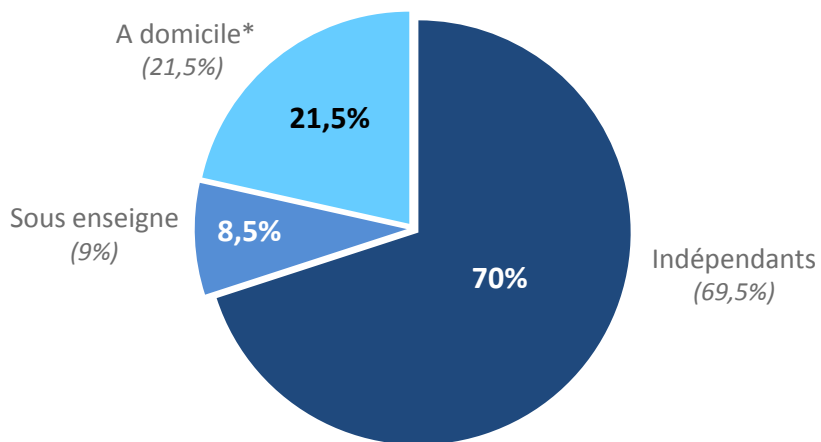
DENOMBREMENT ET CARACTERISTIQUES DES ETABLISSEMENTS

Alors que les établissements à domicile concentrent 21,5 % de l'ensemble des établissements, ils ne représentent que 3 % des établissements employeurs.

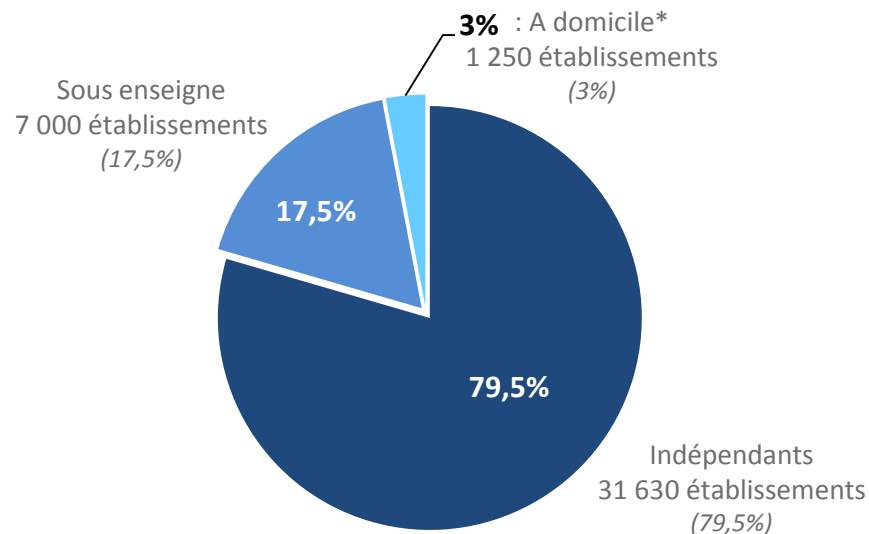
A l'opposé, alors que les établissements sous enseignes ne représentent que 8,5 % de l'ensemble des établissements, ils concentrent 17,5 % des établissements employeurs.

Les établissements employeurs

Répartition de l'ensemble des établissements (y compris 0 salarié) selon les types d'établissements



Etablissements employeurs selon les types d'établissements



* Les établissements ayant le code d'activité coiffure
Figurent entre parenthèses les données 2013

Source : ACOSS / INSEE / I+C

CHIFFRE D'AFFAIRES

D'après l'INSEE (ESANE périmètre entreprises), la profession génère 6,16 milliards d'euros H.T de chiffres d'affaires.
Les 48 % d'établissements employeurs de la profession concentrent 80 % du chiffre d'affaires de la profession.

6,15 milliards d'euros H.T.

Chiffre d'affaires de la profession

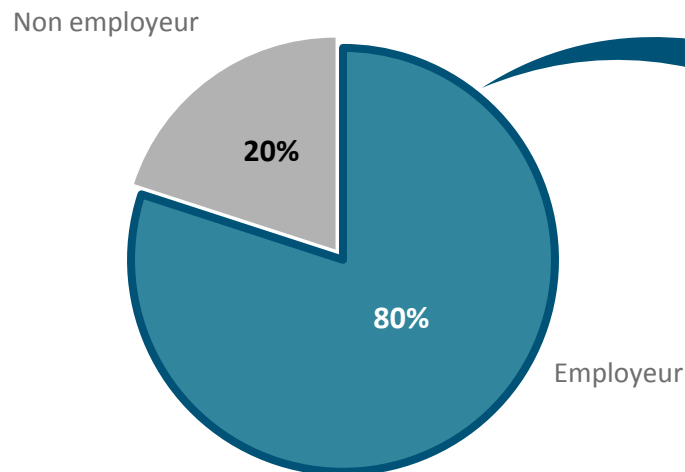
Source : Insee, ESANE 2012 périmètre entreprises

6,16 milliards d'euros H.T.

Chiffre d'affaires de la profession

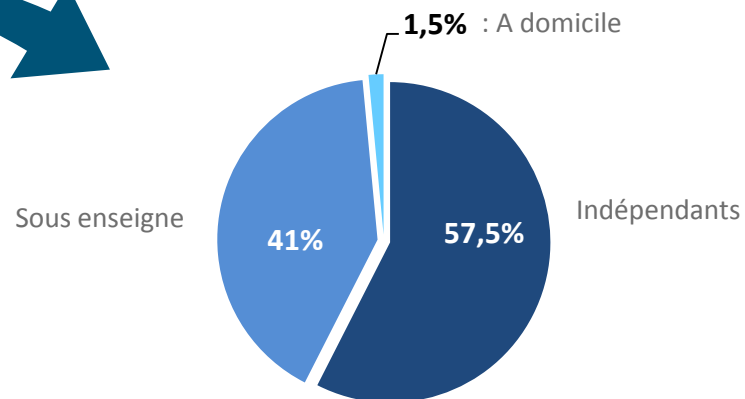
Source : Insee, ESANE 2013 périmètre entreprises

Répartition du chiffre d'affaires de la profession



Les établissements employeurs

Répartition du chiffre d'affaires des établissements employeurs



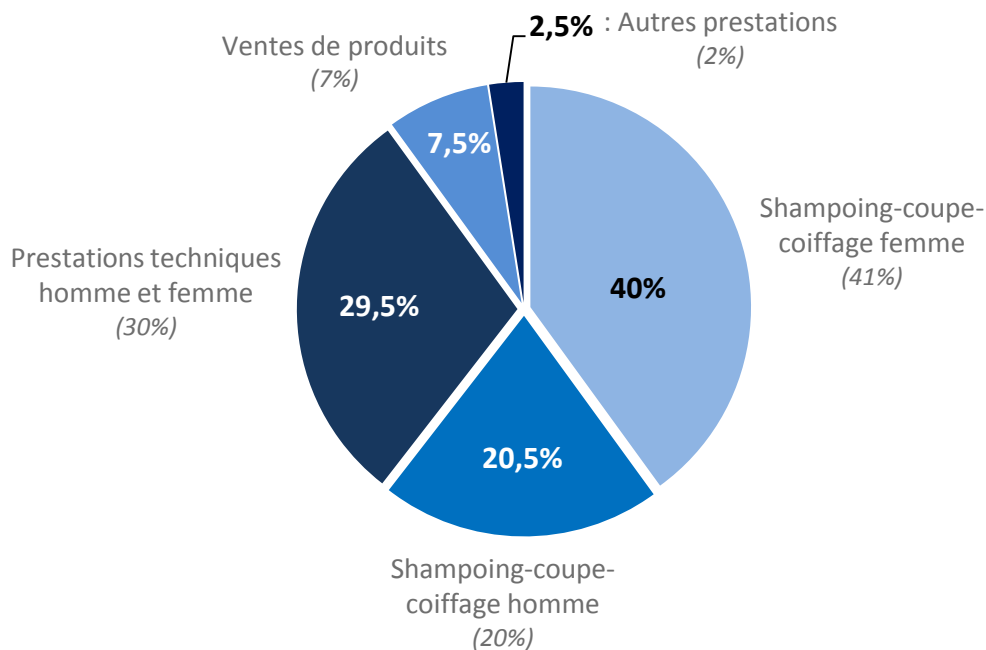
Source : INSEE ; ESANE / I+C

CHIFFRE D’AFFAIRES

A deux ans d’intervalle, la part des postes shampoing-coupe-coiffage homme (+ 0,5 point), ventes de produits (+ 0,5 point) et autres prestations (+ 0,5 point) ont légèrement progressé dans le chiffre d’affaires global de la profession.

Les établissements employeurs

Répartition selon les activités



Figurent entre parenthèses les données 2013

Source : I+C

PRESTATIONS

Services mis en place

19,5 %

Proportion d'établissements ayant mis en place un service de lissage brésilien

13,5 %

Proportion d'établissements ayant mis en place un service d'extensions

16 %

Proportion d'établissements ayant mis en place un service de barbier

6 %

Proportion d'établissements ayant mis en place un service d'onglerie

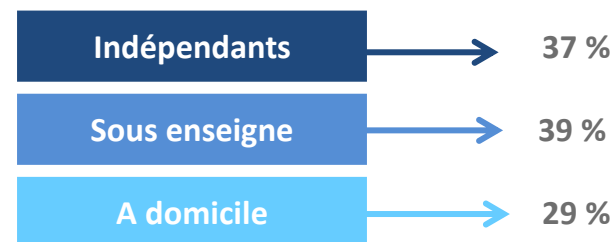
9,5 %

Proportion d'établissements ayant mis en place un service de maquillage esthétique

35 %

Proportion d'établissements ayant mis en place au moins un service

Détail selon les types d'établissements



3,5 %

du chiffre d'affaires des établissements concernés

Source : I+C

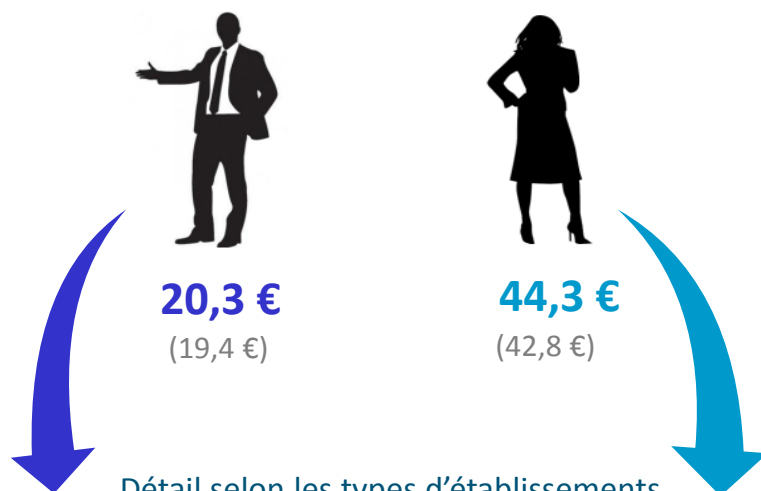
PRESTATIONS

Fiches clients

En 2015, la fiche moyenne femme est de 44,3 € et la fiche moyenne homme de 20,3 €.

Tant pour les femmes que pour les hommes, les fiches moyennes sont plus élevées dans les salons sous enseigne et en Ile-de-France.

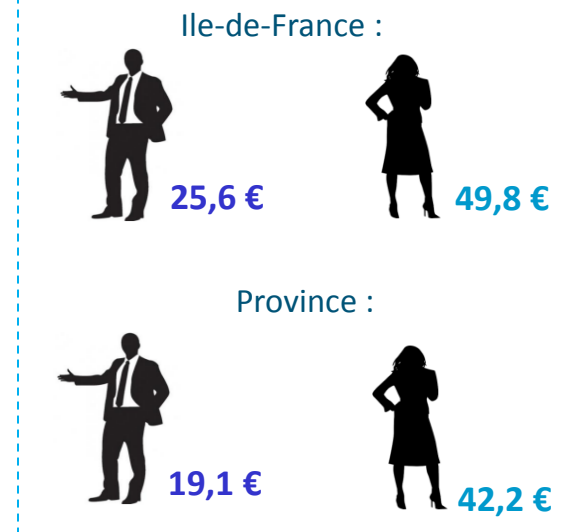
Fiche moyenne (hors ventes) T.T.C.



Détail selon les types d'établissements



Zoom selon la localisation



Source : I+C

Figurent entre parenthèses les données 2013

PRESTATIONS

Tarifs

Le prix moyen du shampoing coupe coiffage est de 33,8 € pour les femmes et de 20,6 € pour les hommes.

Comme pour les fiches moyennes, les prix moyens constatés sont plus élevés dans les salons sous enseignes et en Ile-de-France.

Tarif shampoing coupe coiffage T.T.C.



20,6 €
(19,9 €)

Données INSEE :
Shampoing coupe mode : 20,26 €



33,8 €
(32,7 €)

Données INSEE :
Shampoing coupe brush : 34,03 €

Zoom selon la localisation

Ile-de-France :

25,7 €

40,7 €

Province :

19,4 €

26,1 €

Détail selon les types d'établissements

19,7 €	←	Indépendants	→	32,9 €
22,4 €	←	Sous enseigne	→	35,3 €
15,9 €	←	A domicile	→	29,3 €

Figurent entre parenthèses les données 2013

Source : I+C / INSEE

PERSPECTIVES ECONOMIQUES

Sources d'inquiétude

Les sources d'inquiétude des professionnels

Sujets	Forte inquiétude	Moyenne inquiétude	Pas d'inquiétude	Ensemble
L'évolution des charges	74 % (81 %)	19 %	7 %	100 %
L'évolution de votre chiffre d'affaires	42 % (58 %)	43 % (31 %)	15 %	100 %
Le pouvoir d'achat de vos clients	45 % (61 %)	46 % (31 %)	9 %	100 %
Les évolutions technologiques	7 %	31%	62 % (69,5 %)	100 %
La formation des salariés	17%	24 %	59 % (64,5 %)	100 %
L'adaptation des salariés embauchés au poste de travail	15 %	26 %	59 % (65,5 %)	100 %
La rentabilité de votre entreprise	39 % (54,5 %)	41 % (32,5 %)	20 %	100 %
Les nouvelles formes d'exercice de l'activité coiffure (coiffure à domicile, site internet dédié)	24 %	32 %	44 %	100 %

Source : I+C

Figurent entre parenthèses les données 2013

Partie 2. Emploi

Exercice 2015

EFFECTIFS EMPLOYES

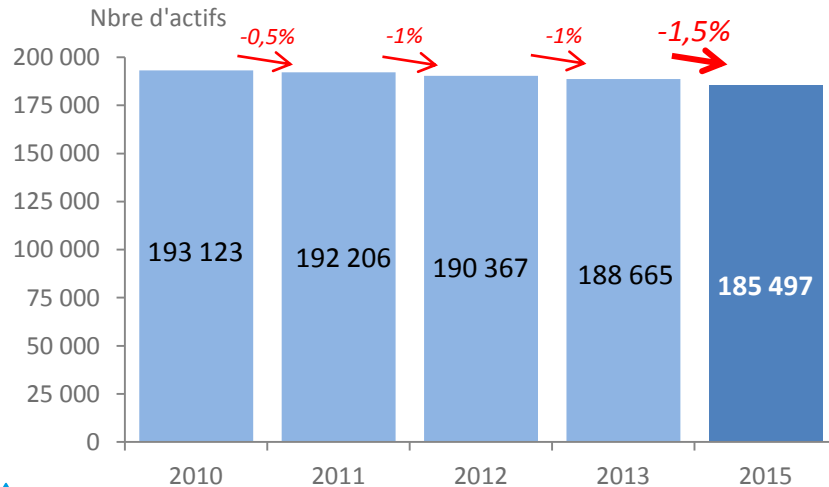
Actifs

La profession rassemble 185 497 actifs au 31 décembre 2015, soit une baisse de 1,5 % par rapport à 2013. Près de deux actifs sur trois (63 %) travaillent dans un établissement indépendant.

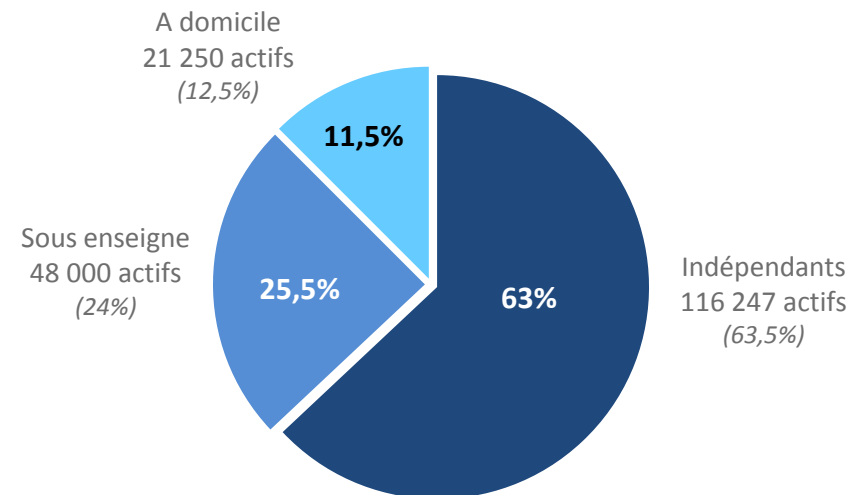
185 497 actifs

Actifs (non salariés + salariés) présents au 31 décembre 2015

Nombre d'actifs
2010-2015



Répartition des actifs
selon les types d'établissements



L'historique a été corrigé avec les données du ministère de l'éducation nationale concernant les apprentis

Source : ACOSS / RSI / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / I+C

Figurent entre parenthèses les données 2013

EFFECTIFS EMPLOYES

Actifs

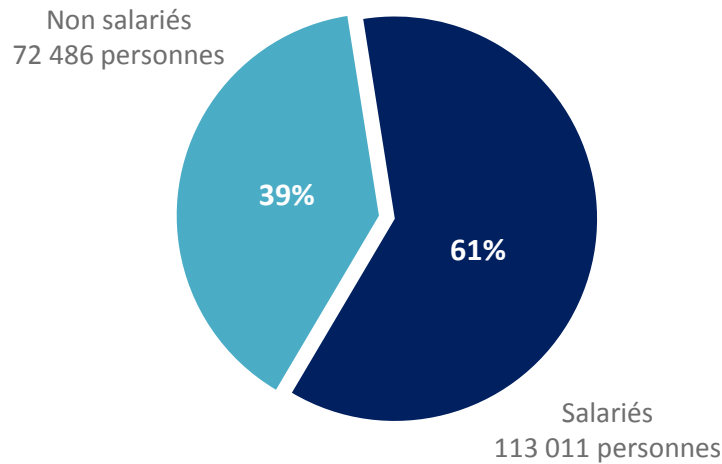
Dans la profession, 61 % des actifs sont salariés en 2015 soit 1 point de moins qu'en 2013.

La proportion de non salariés progresse ainsi sensiblement dans la profession, soit un gain de 5 points depuis 2010.

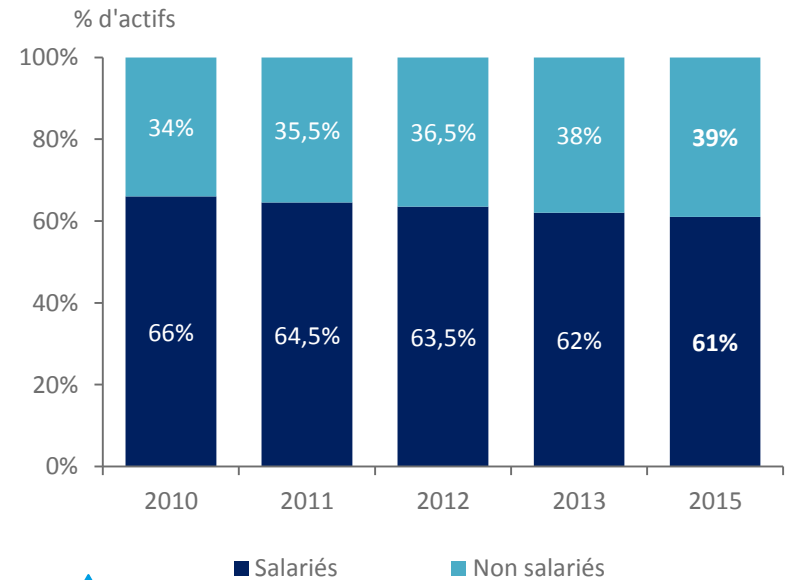
185 497 actifs

Actifs (non salariés + salariés) présents au 31 décembre 2015

Répartition des 185 497 actifs selon leur statut



Evolution 2010-2015



L'historique a été corrigé avec les données du ministère de l'éducation nationale concernant les apprentis

EFFECTIFS EMPLOYÉS

Salariés

Au global

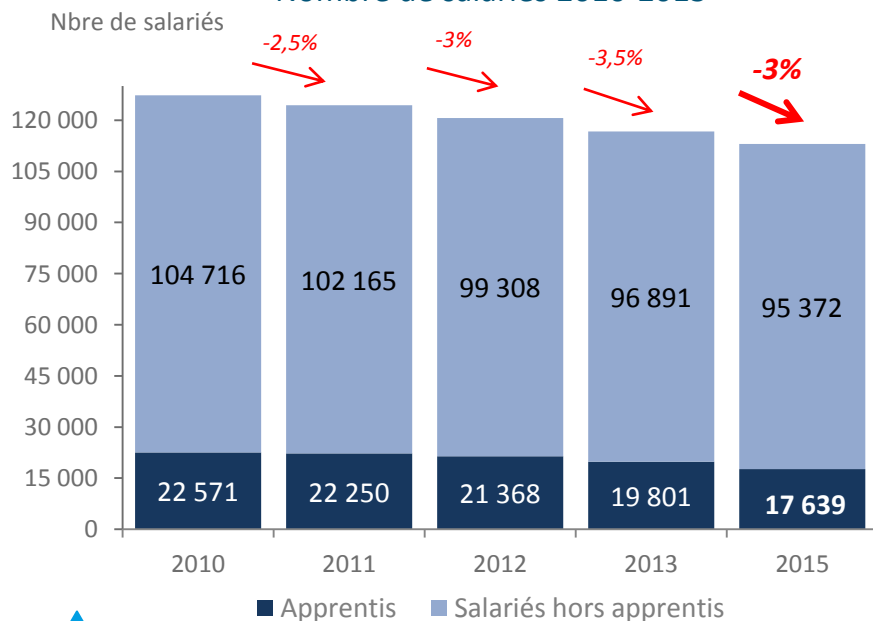
En 2015, la profession dénombre 113 011 salariés, soit une baisse de 3 % à deux an d'intervalle, soit - 1,5 % pour les salariés hors apprentis et - 11 % pour les apprentis.

Près de 6 salariés sur 10 travaillent au sein d'un salon indépendant (59,5 %).

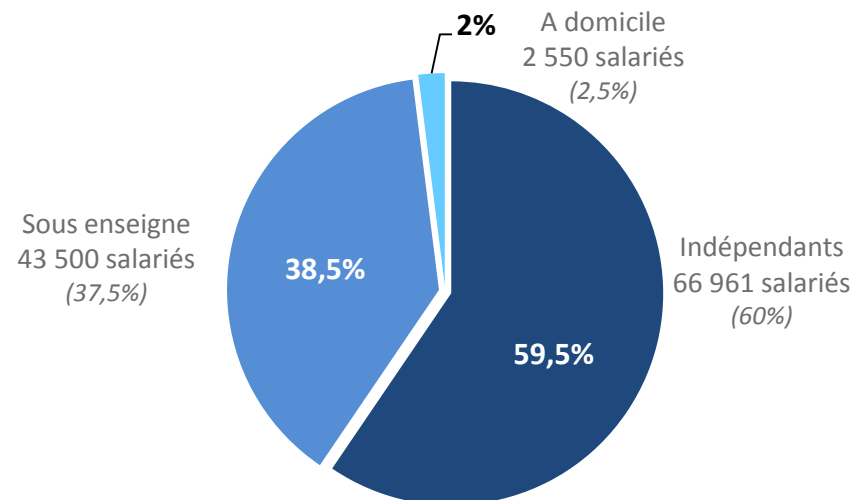
113 011 salariés

Effectifs salariés au 31 décembre 2015

Nombre de salariés 2010-2015



Répartition des salariés selon les types d'établissements



L'historique a été corrigé avec les données du ministère de l'éducation nationale concernant les apprentis

Source : ACOSS / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / I+C
Figurent entre parenthèses les données 2013

EFFECTIFS EMPLOYES

Salariés

Selon le sexe

Plus de 9 salariés sur 10 sont des femmes en 2015, soit 0,5 point de plus qu'en 2013.

Les femmes représentent 92 % des salariés des salons indépendants et 89,5 % des sous enseigne.



La quasi-totalité des coiffeurs à domicile (environ 95 %) fonctionnant sans salarié, les données concernant les salariés de la profession, dans ce rapport, seront détaillées selon les établissements indépendants et sous enseigne.

Répartition des salariés selon leur sexe

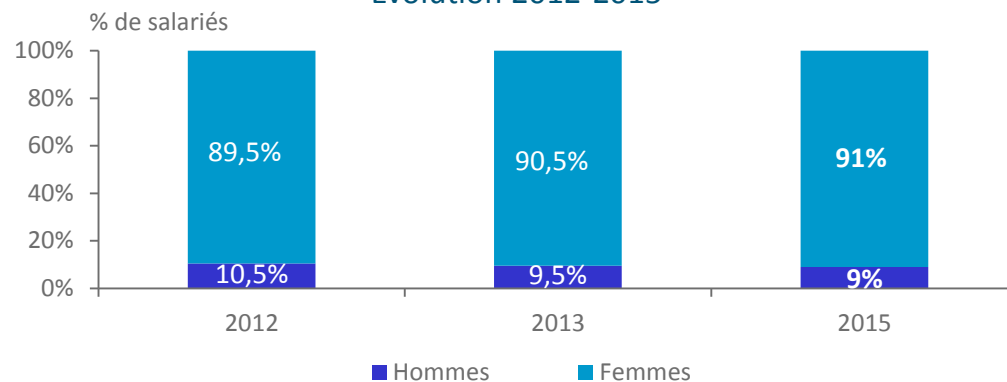


9 %

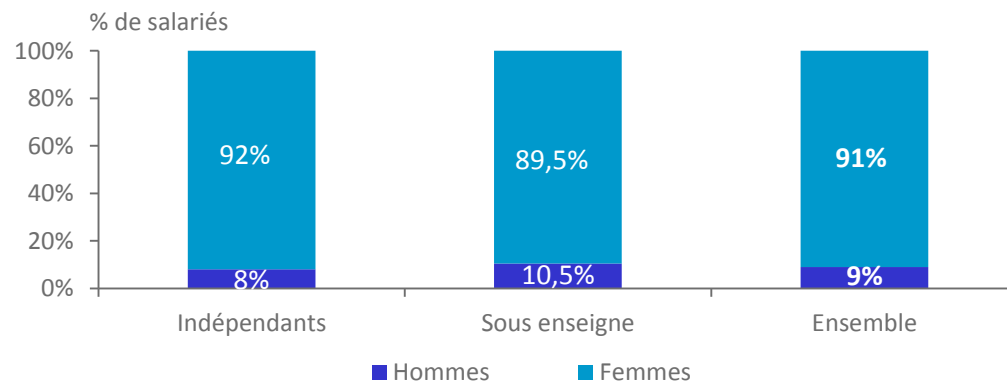


91 %

Evolution 2012-2015



Détail selon les types d'établissements



Source : I+C

EFFECTIFS EMPLOYES

Salariés

Selon la catégorie socioprofessionnelle

Répartition des 113 011 salariés selon leur catégorie socioprofessionnelle

	% sal.
Apprentis	15,5 %
Contrats de professionnalisation	2,5 %
Manucures, esthéticiennes	0,5 %
Coiffeurs débutants	1,5 %
Coiffeurs	6,5 %
Coiffeurs confirmés	27 %
Coiffeurs qualifiés ou techniciens	31 %
Coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés	8,5 %
Coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés	2,5 %
Managers débutants	1 %
Managers confirmés ou animateurs débutants	2 %
Managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés	0,5 %
Autres*	1 %
Ensemble	100 %

* Hôte(sse) de caisse, personnel de ménage, ...

EFFECTIFS EMPLOYES

Salariés

Selon l'âge des salariés

En 2015, l'âge moyen des salariés de la branche au 31 décembre 2015 est de 32 ans, soit 33,5 ans pour les hommes et 31,5 ans pour les femmes.

Les salariés des établissements indépendants (33 ans) sont en moyenne plus âgés de 2,5 ans que ceux des établissements sous enseignes (30,5 ans).

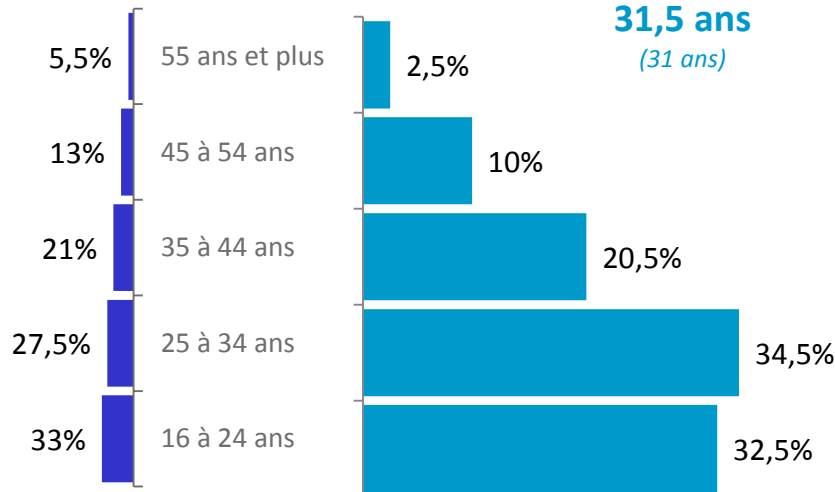
32 ans

Age moyen des salariés



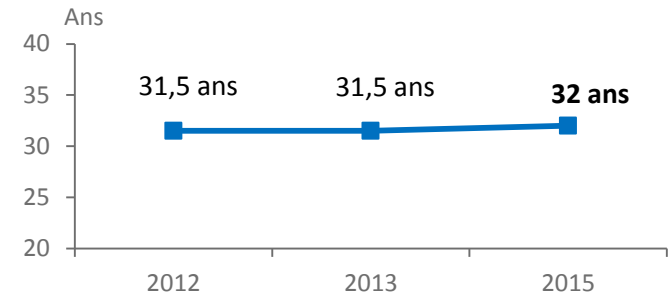
33,5 ans
(34 ans)

Répartition des 113 011 salariés selon leur âge

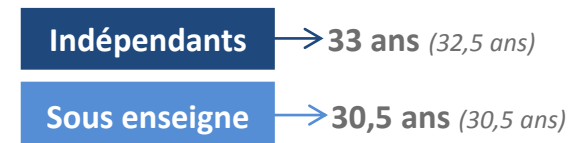


31,5 ans
(31 ans)

Evolution 2012-2015



Détail selon les types d'établissements



Source : I+C

EFFECTIFS EMPLOYES

Salariés

Selon l'ancienneté des salariés

L'ancienneté des salariés reste de 6 ans au 31 décembre 2015.

L'ancienneté est en moyenne supérieure dans les établissements indépendants (6,5 ans) par rapport aux salons sous enseigne (5 ans).

6 ans

Ancienneté moyenne des salariés

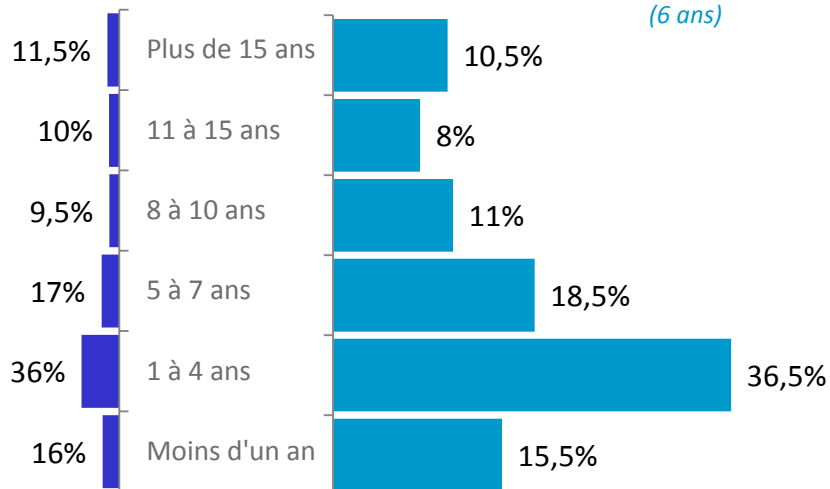


6,5 ans
(6,5 ans)

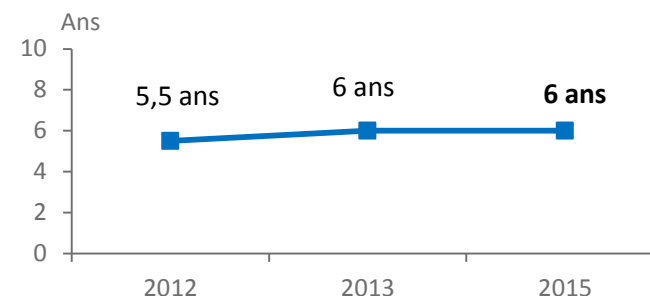
Répartition des 113 011 salariés
selon leur ancienneté



6 ans
(6 ans)



Evolution 2012-2015



Détail selon les types d'établissements



Source : I+C

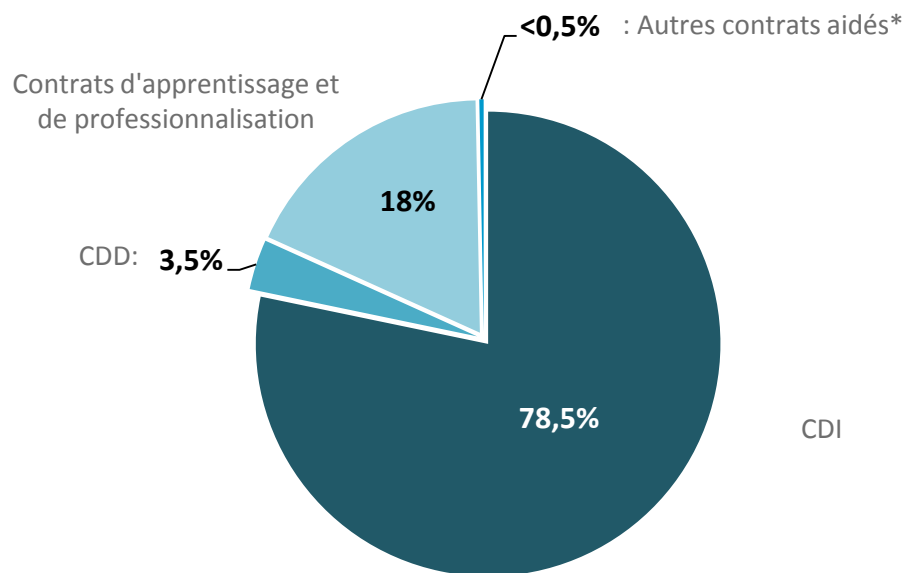
EFFECTIFS EMPLOYES

Salariés

Selon la nature des contrats des salariés

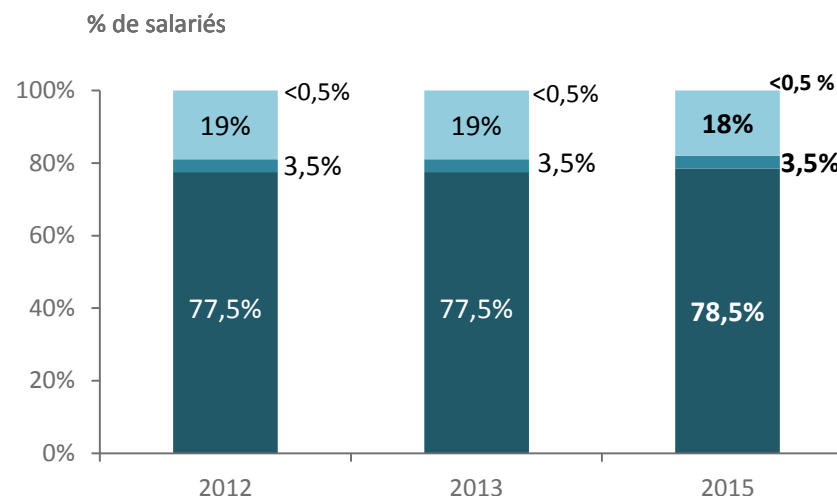
En 2015, la part de salariés en CDI dans la profession progresse de nouveau pour atteindre 78,5 %, soit 1 point de plus qu'en 2013. La profession se caractérise par un faible taux de salariés en CDD (3,5 %) en fin d'année.

Répartition des 113 011 salariés selon la nature des contrats



! L'historique a été corrigé avec les données du ministère de l'éducation nationale concernant les apprentis

Evolution 2012-2015



- Autres contrats aidés*
- Contrats d'apprentissage et de professionnalisation
- CDD
- CDI

* CUI, emploi d'avenir, ...

Source : I+C

EFFECTIFS EMPLOYES

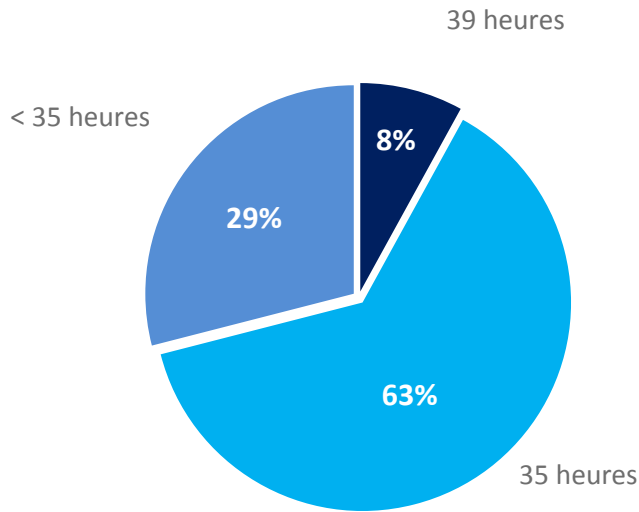
Salariés

Selon la durée du travail des salariés

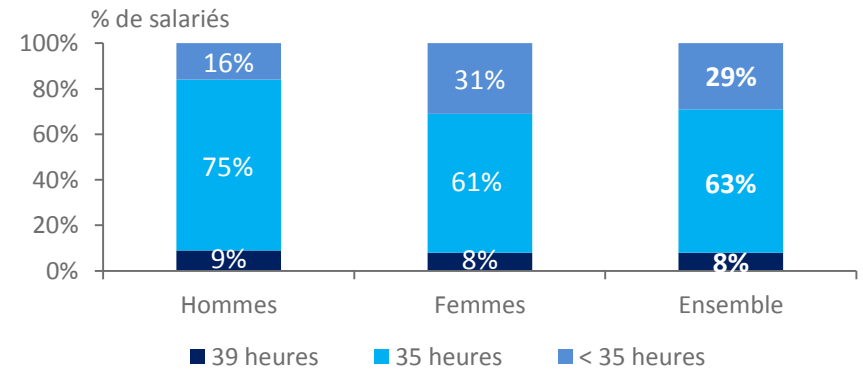
Plus de 6 salariés sur 10 occupent un poste à 35 heures.

Les postes d'une durée inférieure à 35 heures par semaine se retrouvent proportionnellement davantage chez les femmes (31 % d'entre elles) et au sein des salons indépendants (34,5 % des salariés).

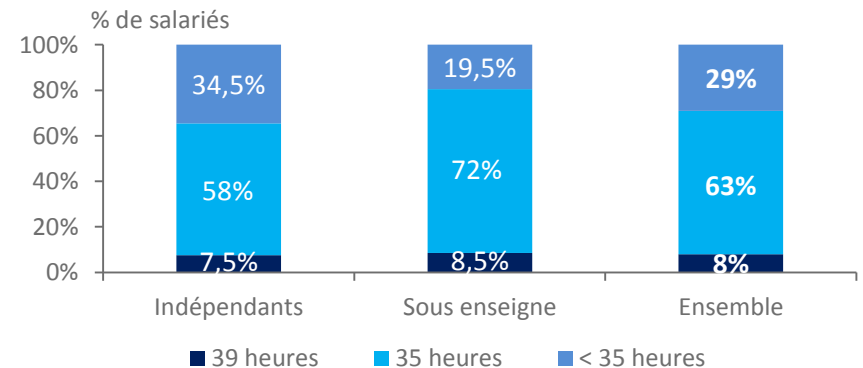
Répartition des 113 011 salariés selon la durée du travail



Détail selon le sexe des salariés



Détail selon les types d'établissements



Source : I+C

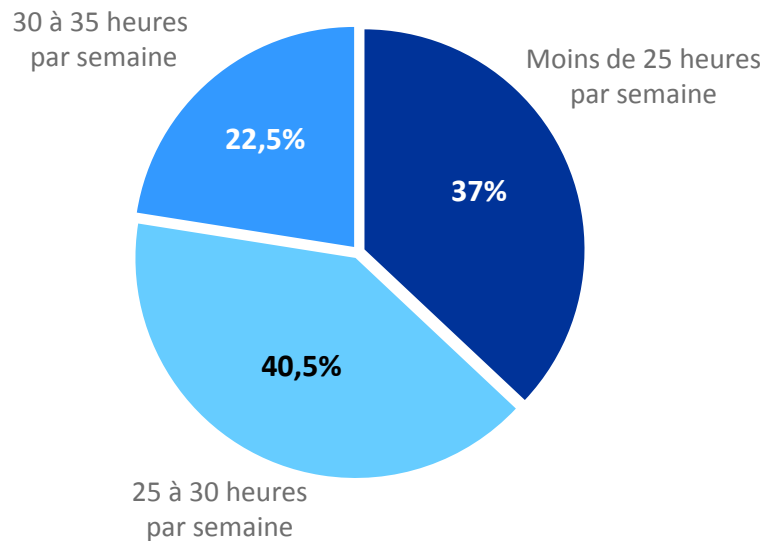
EFFECTIFS EMPLOYES

Salariés

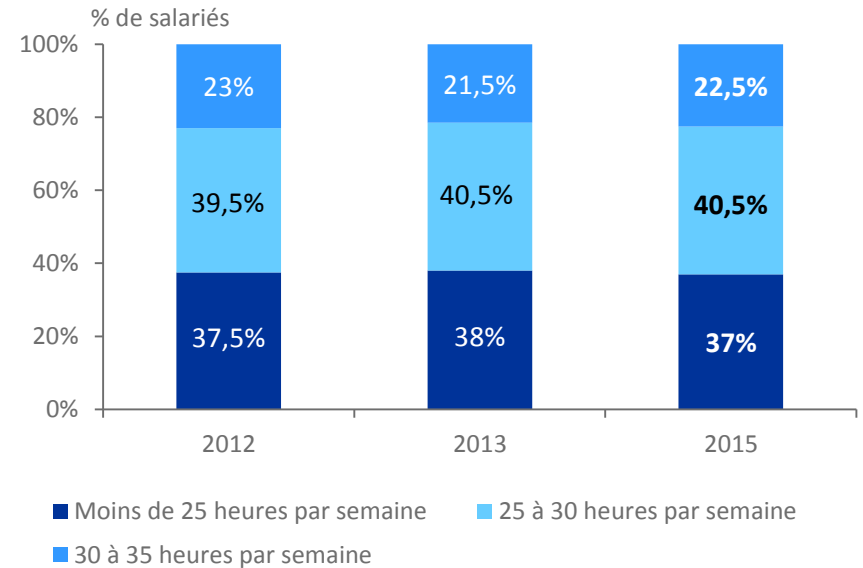
Selon la durée du travail des salariés

Parmi les salariés effectuant moins de 35 heures par semaine, 37 % effectuent moins de 25 heures.

Répartition des salariés à temps partiel
selon la durée du travail



Evolution 2012-2015



Source : I+C

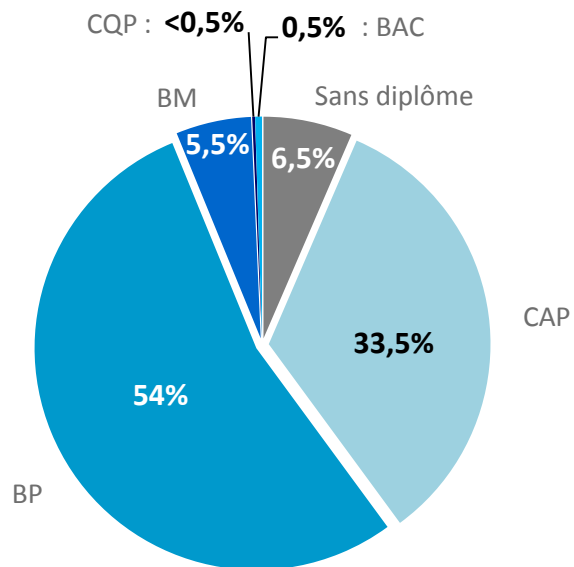
EFFECTIFS EMPLOYES

Salariés

Selon le diplôme le plus élevé

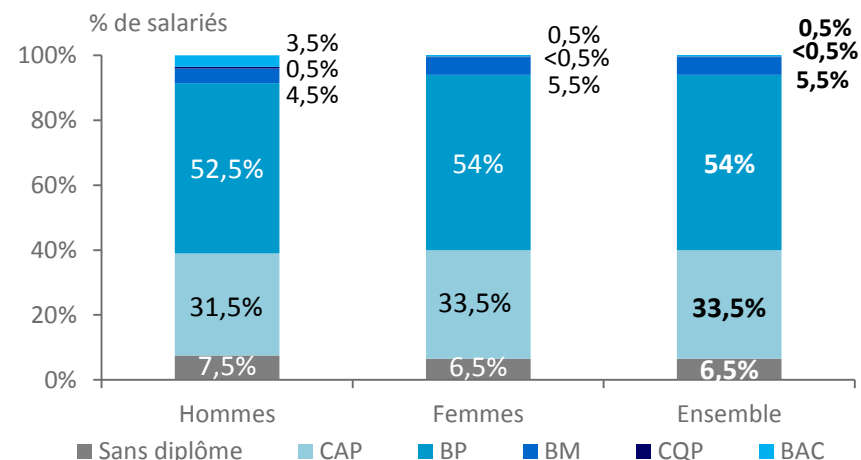
Plus de la moitié des salariés de la profession possède un Brevet Professionnel (54 %) comme diplôme le plus élevé.

Répartition des 113 011 salariés selon le diplôme le plus élevé

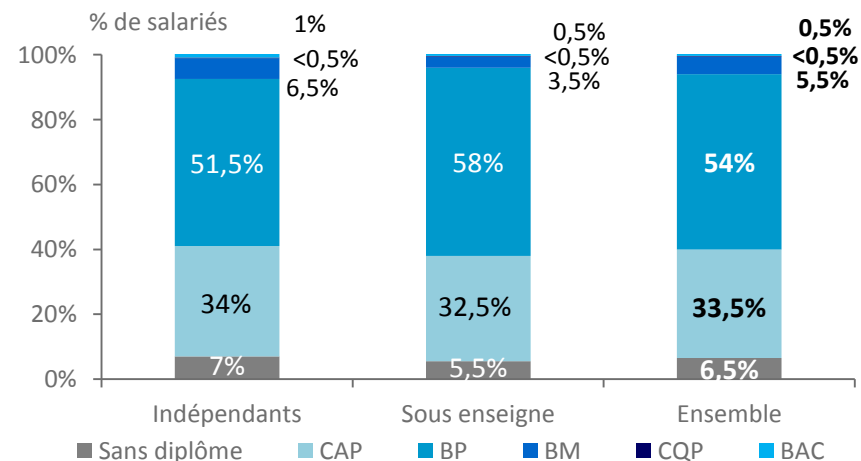


Source : I+C

Selon le sexe des salariés



Selon les types d'établissements



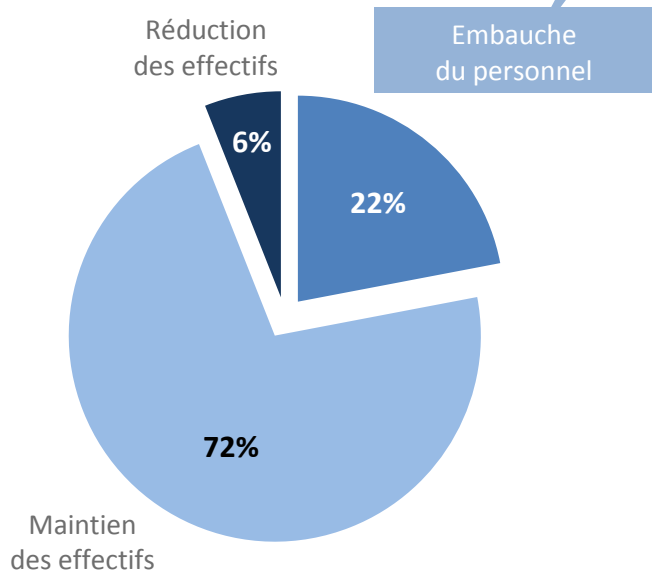
EMBAUCHES ET DEPARTS

Au global

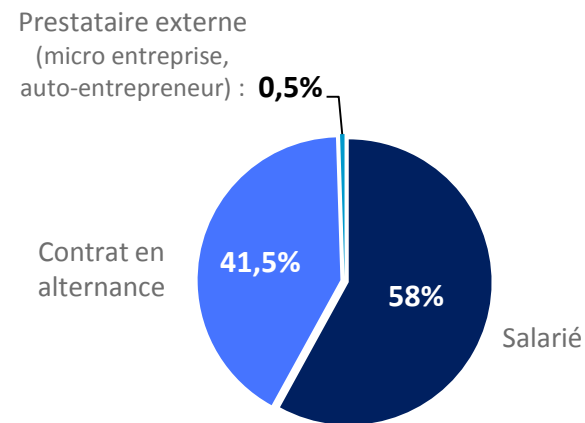
Au cours de l'année 2015, 22 % des établissements déclarent avoir embauché au moins une personne.

Parmi ces établissements, 58 % ont embauché des salariés et 55 % ont eu un temps de recherche inférieur à 1 mois.

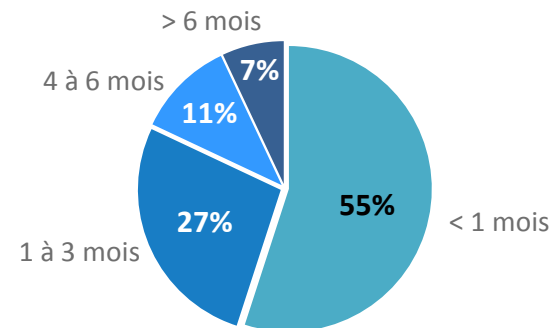
Répartition des établissements selon l'évolution de leurs effectifs



Répartition des établissements ayant embauché selon la nature du recrutement



Répartition des établissements ayant embauché selon leur temps de recherche



EMBAUCHES ET DEPARTS

Nombre d'embauches et de départs

Au cours de l'année 2015, 9 350 salariés hors contrats aidés ont été embauchés dans la profession et 9 150 sont partis, soit un solde positif de 200 salariés. Les contrats aidés représentent 18 % des salariés présents au 31 décembre 2015 (cf. p36).

Hors apprentissage et professionnalisation

SOLDE : + 200 salariés

entre 2014 et 2015 soit une augmentation de **< + 0,5 %**



Nombre d'embauches en 2015

+ 9 350 salariés

soit un taux d'embauche ⁽¹⁾ de **9,5 %**



Nombre de départs en 2015

- 9 150 salariés

soit un taux de départ ⁽²⁾ de **9,5 %**

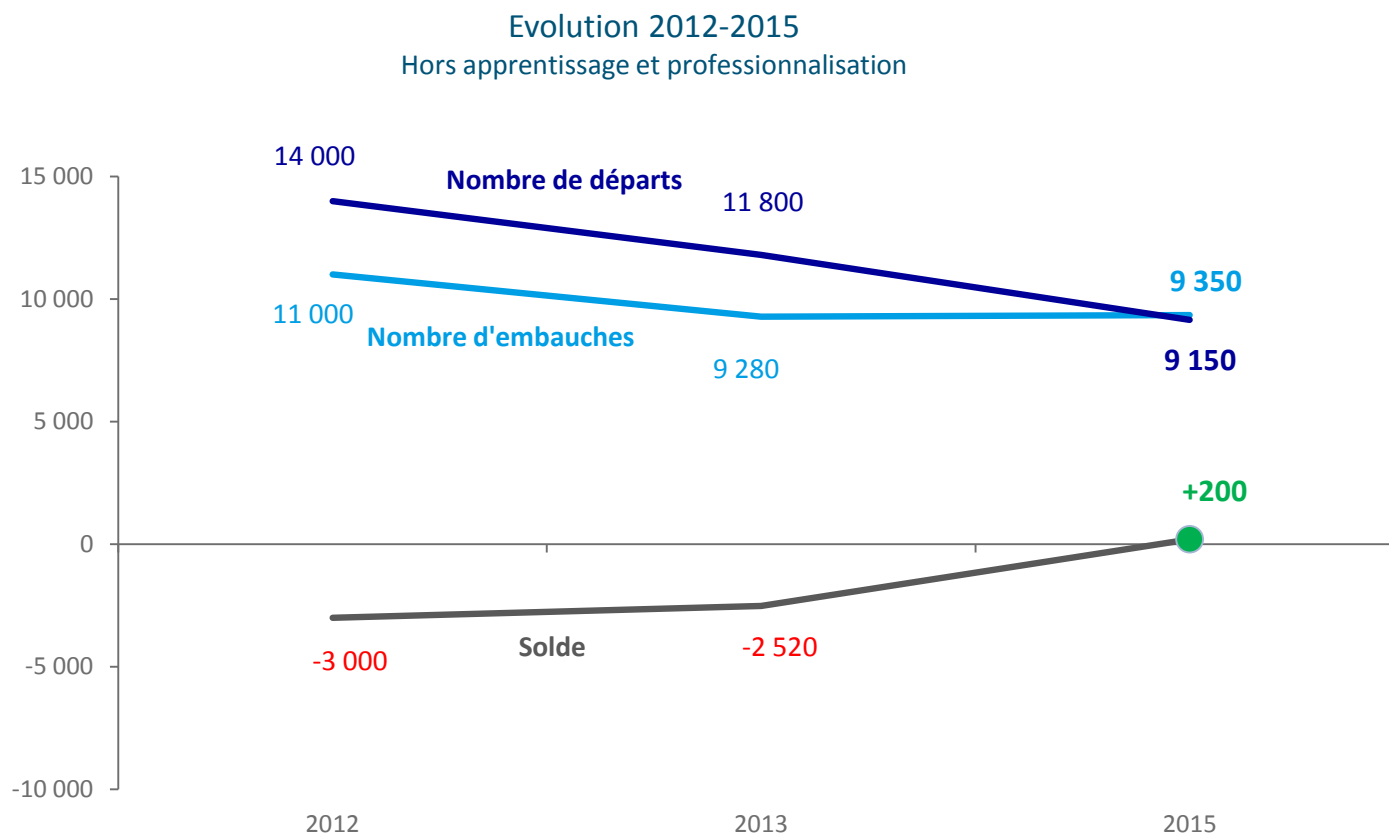
⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2015 rapporté au nombre de salariés hors apprentis au 31 décembre 2015

⁽²⁾ nombre de départs en 2015 rapporté au nombre de salariés hors apprentis au 31 décembre 2015

EMBAUCHES ET DEPARTS

Nombre d'embauches et de départs

Pour la première fois depuis 2012, le solde entre les entrées et les sorties dans la profession est positif en 2015 (+ 200 salariés).



Source : I+C

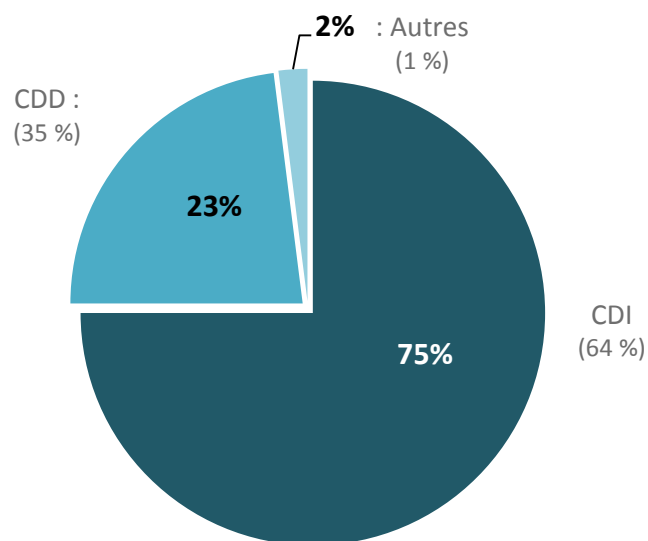
EMBAUCHES ET DEPARTS

Nature des embauches

Selon la nature des contrats des salariés

Au cours de l'année 2015, 75 % des contrats signés (hors contrats aidés) sont des CDI, 23 % des CDD et 2 % d'autres contrats.

Répartition des embauches
selon la nature des contrats de travail



Figurent entre parenthèses les données 2013

Source : I+C

EMBAUCHES ET DEPARTS

Nature des départs

Selon le motif

Répartition des départs selon le motif

	% de départs	
Démissions	44,5 %	(39,5 %)
Fin CDD (hors contrats aidés)	21,5 %	(28,5 %)
Rupture conventionnelle	26 %	(17 %)
Maladie ou inaptitude professionnelle	3,5 %	(3,5 %)
Départs pendant la période d'essai	1 %	(1 %)
Licenciements économiques	1,5 %	(5 %)
Départs en retraite ou préretraite	1,5 %	(2 %)
Autres*	0,5 %	(3,5 %)
Ensemble	100 %	

* mutation, décès...

Source : I+C

Figurent entre parenthèses les données 2013

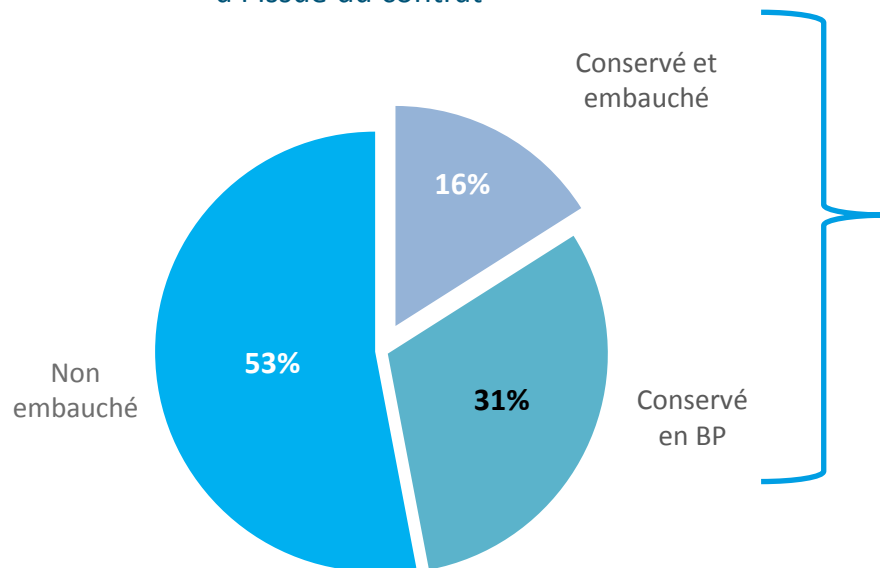
EMBAUCHES ET DEPARTS

Les apprentis et les contrats de professionnalisation

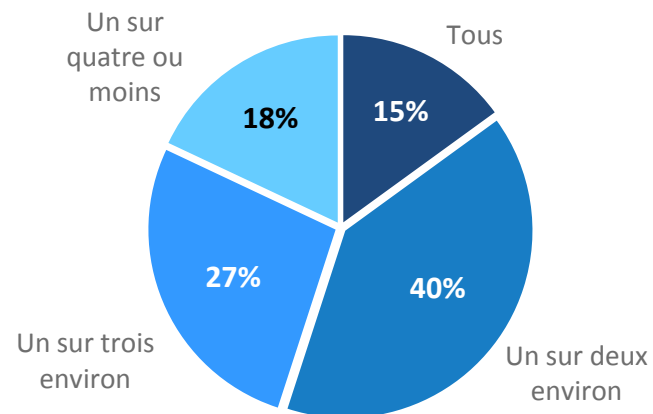
Etablissements ayant au moins un CAP

Parmi les établissements ayant au moins un CAP, 31 % déclarent les conserver en BP et 16 % les embauchent.

Répartition des établissements ayant au moins un CAP selon leur propension à les conserver à l'issue du contrat



Répartition des établissements ayant conservé un CAP selon la fréquence



Source : I+C

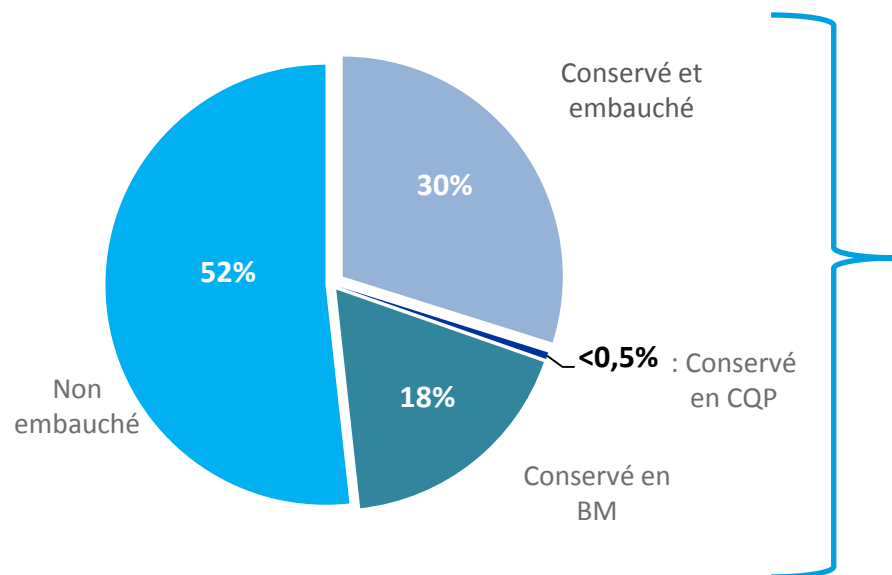
EMBAUCHES ET DEPARTS

Les apprentis et les contrats de professionnalisation

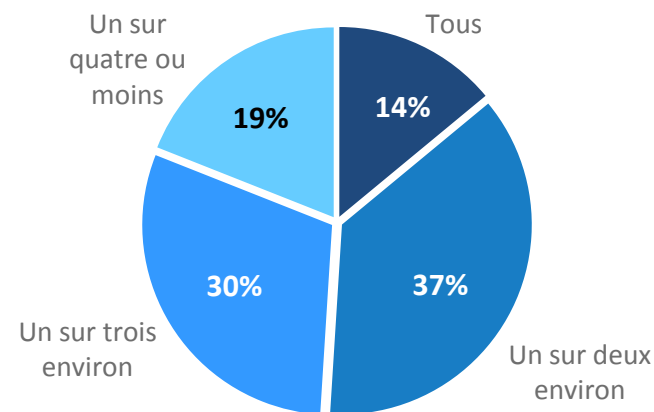
Etablissements ayant au moins un BP

Parmi les établissements ayant au moins un BP, 18 % déclarent les conserver en BM, < 0,5 % en CQP et 30 % les embauchent.

Répartition des établissements ayant au moins un BP selon leur propension à les conserver à l'issue du contrat



Répartition des établissements ayant conservé un BP selon la fréquence



Source : I+C

Partie 3. Conditions de travail

Exercice 2015

ABSENCES

Nombre de jours d'absence

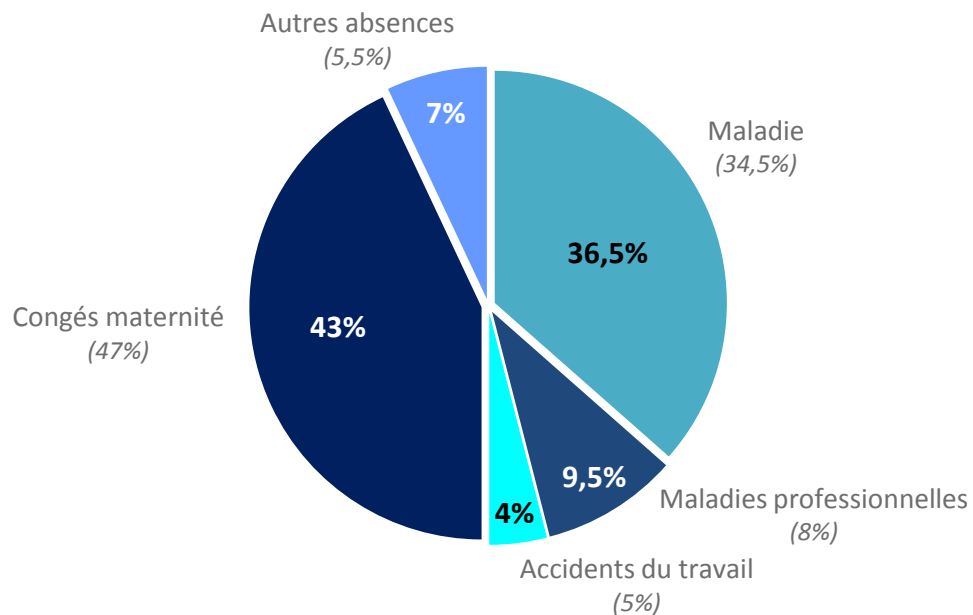
Selon le motif

1 410 100 jours

soit *12,5 jours* par salarié présent au 31 décembre 2015

Nombre de jours d'absence en 2015

Répartition des jours d'absence selon les motifs



Figurent entre parenthèses les données 2013

Source : I+C

ABSENCES

Nombre de jours d'absence

Selon le motif

Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Maladie	42 %	24 %	36,5 %
Maladies professionnelles	10,5 %	7,5 %	9,5 %
Accidents du travail	2,5 %	6,5 %	4 %
Congés maternité	40 %	52 %	43 %
Autres absences	5 %	10 %	7 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

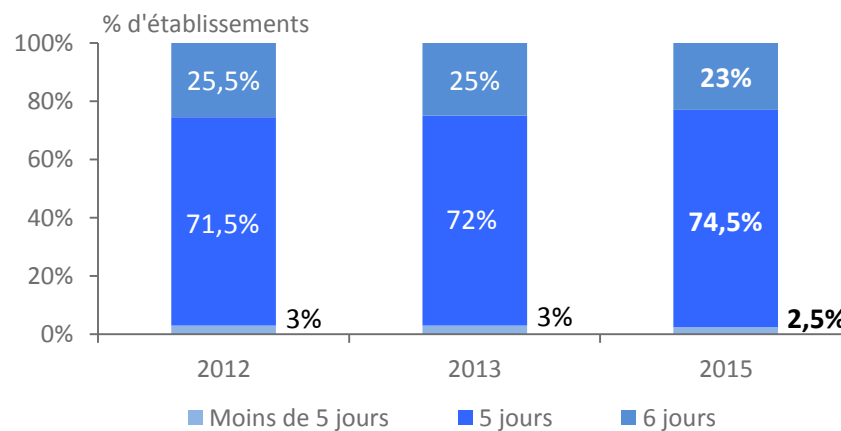
Source : I+C

FREQUENCE D'OUVERTURE

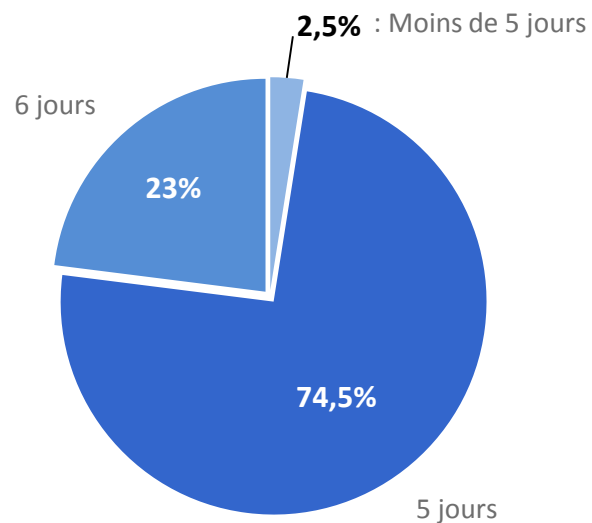
Semaine

En 2015, plus de sept établissements sur dix de la branche (74,5 %) sont ouverts 5 jours par semaine, soit 2,5 points de plus qu'en 2013.

Evolution 2012-2015



Nombre de jours d'ouverture en semaine (% d'établissements)



Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Moins de 5 jours	3 %	< 0,5 %	2,5 %
5 jours	81,5 %	45 %	74,5 %
6 jours	15,5 %	55 %	23 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : I+C

FREQUENCE D'OUVERTURE

Dimanche

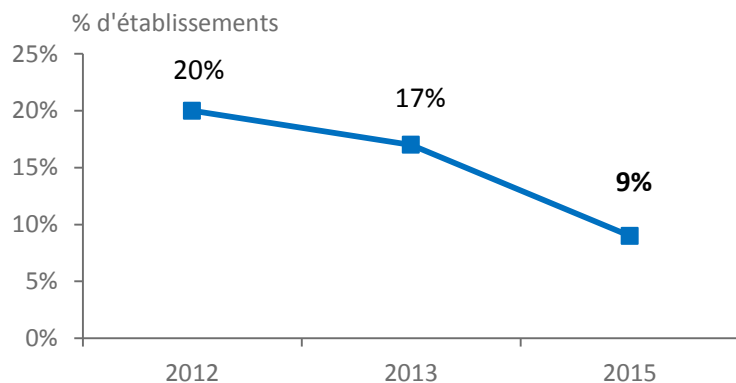
En 2015, 9 % des établissements ont ouvert exceptionnellement le dimanche contre 17 % en 2013.

Dans plus de 8 cas sur 10, la décision d'ouverture dominicale est une initiative propre à l'établissement.

9 % des établissements

Part des établissements ayant ouvert exceptionnellement le dimanche en 2015

Evolution 2012-2015

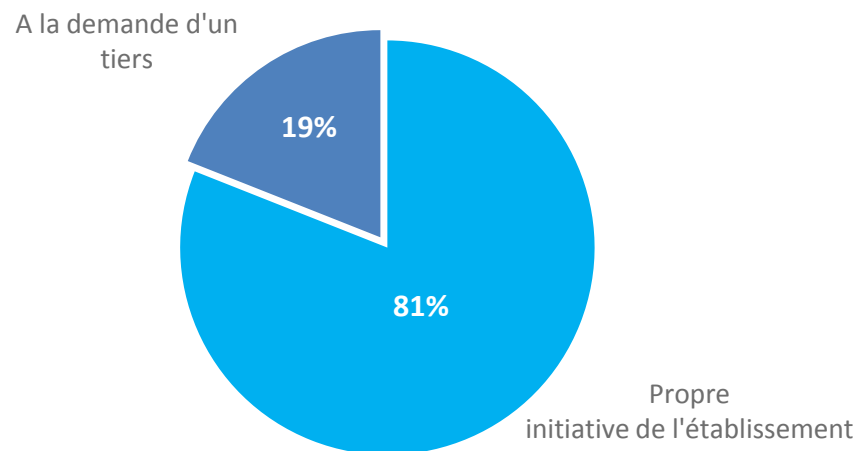


Détail selon les types d'établissements

Indépendants → 9,5% des établissements (15%)

Sous enseigne → 8,5 % des établissements (26%)

Répartition des établissements ayant ouvert exceptionnellement le dimanche selon la prise de décision (en % d'établissements)



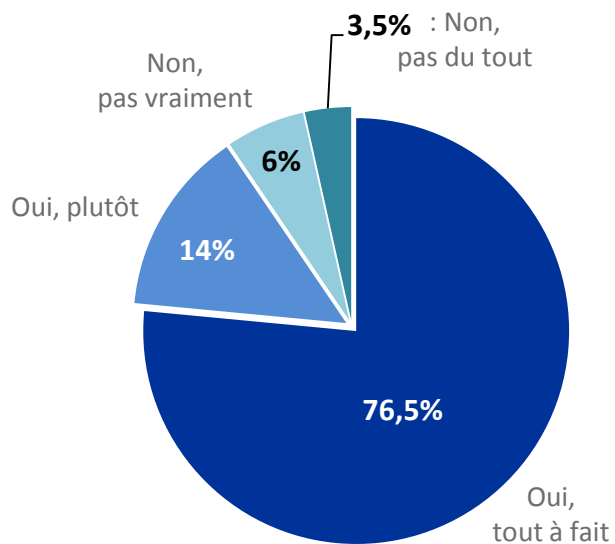
Figurent entre parenthèses les données 2013

SANTE, HYGIENE ET SECURITE

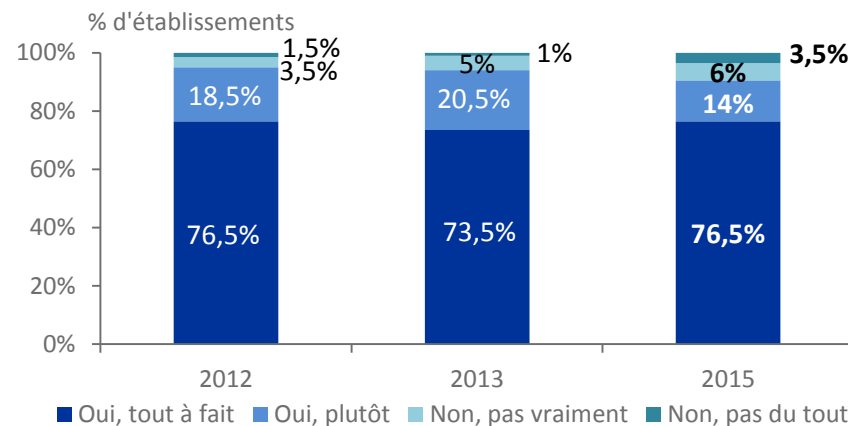
En 2015, plus de 9 établissements sur 10 déclarent que les questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité font partie de leurs préoccupations professionnelles.

Répartition des établissements selon leur perception des questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité

Diriez-vous que les questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité sont l'une de vos préoccupations professionnelles ?



Evolution 2012-2015



Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	A domicile	Ensemble
Oui, tout à fait	79 %	92,5 %	62 %	76,5 %
Oui, plutôt	14 %	3 %	18 %	14 %
Non, pas vraiment	4,5 %	3,5 %	11 %	6 %
Non, pas du tout	2,5 %	1 %	9 %	3,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

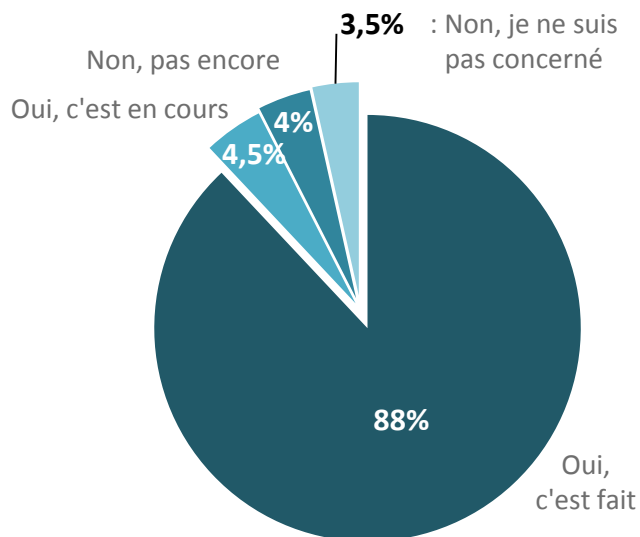
Source : I+C

SANTE, HYGIENE ET SECURITE

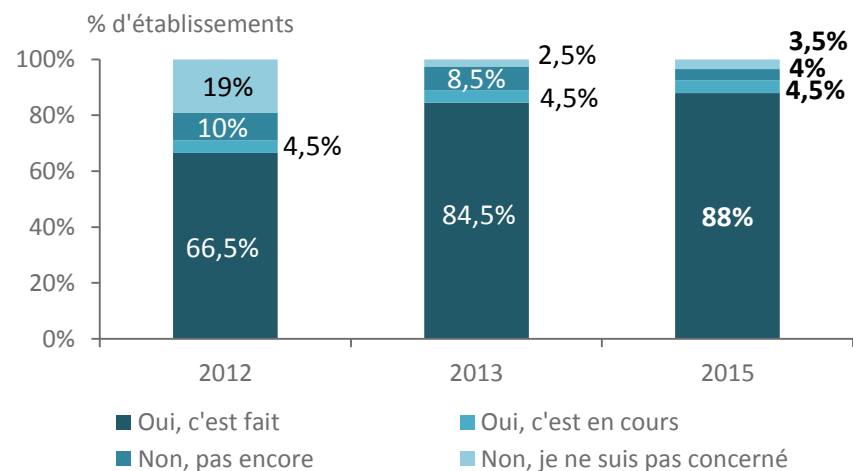
En 2015, 88 % des établissements déclarent avoir mis en place un document unique d'évaluation des risques (DUE), et 4,5 % déclarent que la démarche est en cours.

Répartition des établissements selon leur mise en place d'un document unique d'évaluation des risques (DUE)

Avez-vous mis en place un document unique d'évaluation des risques (DUE) ?



Evolution 2012-2015



Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Oui, c'est fait	87 %	92 %	88 %
Oui, c'est en cours	5 %	3 %	4,5 %
Non, pas encore	4 %	3,5 %	4 %
Non, je ne suis pas concerné	4 %	1,5 %	3,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

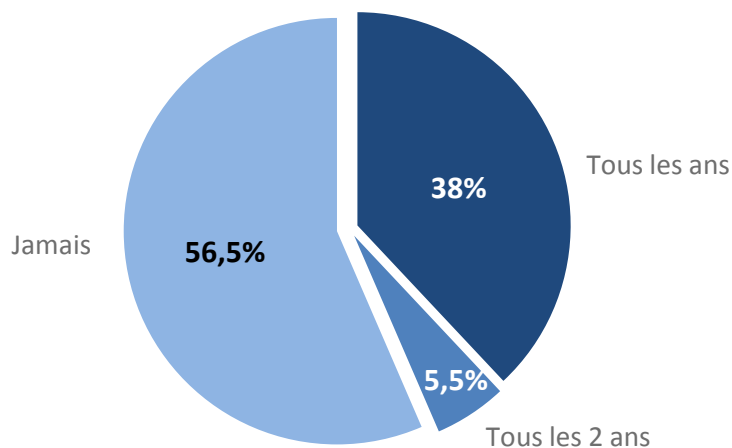
Source : I+C

AUTRES

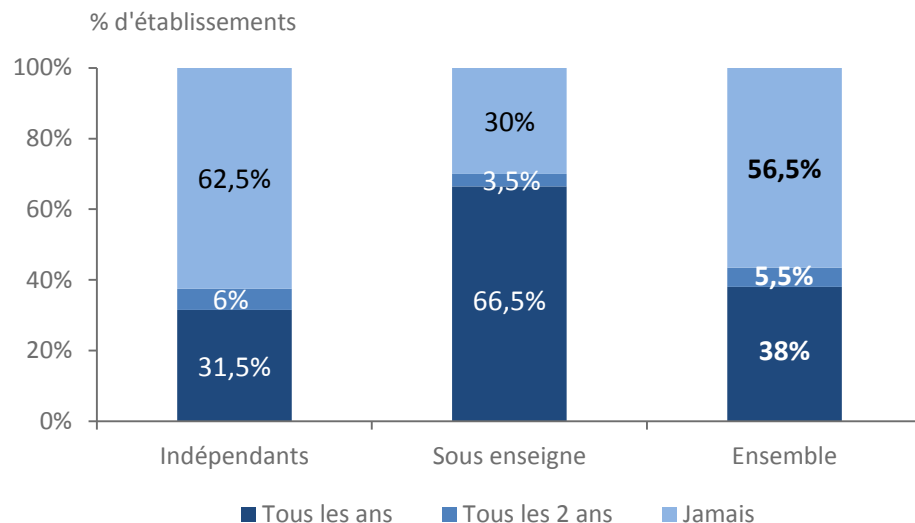
En 2015, 43,5 % des établissements déclarent réaliser des entretiens formels (38 % tous les ans et 5,5 % tous les 2 ans).

Répartition des établissements selon la réalisation d'entretiens formels (avec rapport écrit)

Effectuez-vous des entretiens formels (avec rapport écrit) avec vos salariés ?



Détail selon les types d'établissements



Source : I+C

Partie 4. Formation professionnelle

Exercice 2015

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES *(données FAFCEA)*

Stages des chefs d'entreprise

D'après le FAFCEA, 20 120 stages de chefs d'entreprises ont été financés en 2015 pour une durée moyenne de 13,5 heures.

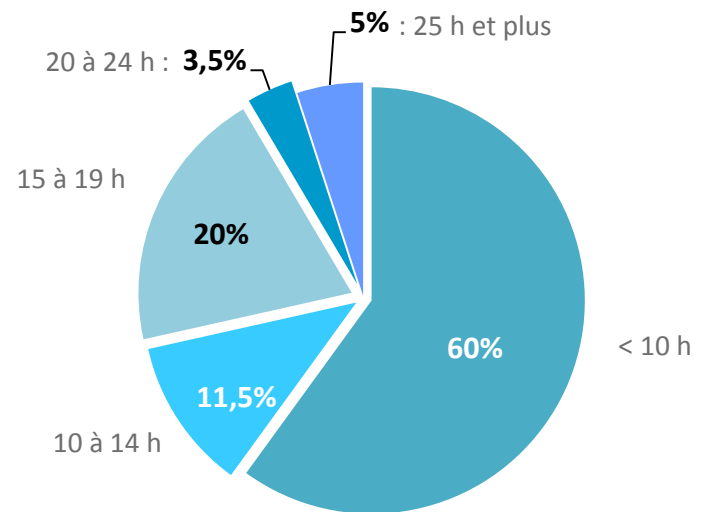
20 120 stages des chefs d'entreprise

Nombre de stages financés par le FAFCEA en 2015

13,5 H

Durée moyenne des stages effectués en 2015

Répartition des stages financés par le FAFCEA selon leur durée



Source : FAFCEA / I+C

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES *(données I+C)*

Dispositifs

En 2015, 80,5 % des établissements déclarent avoir informé leurs salariés sur le CPF et 82 % avoir transmis leur décompte de DIF. Dans plus de ¾ des établissements, c'est le chef d'entreprise qui assure la fonction de tuteur.

80,5 % des établissements

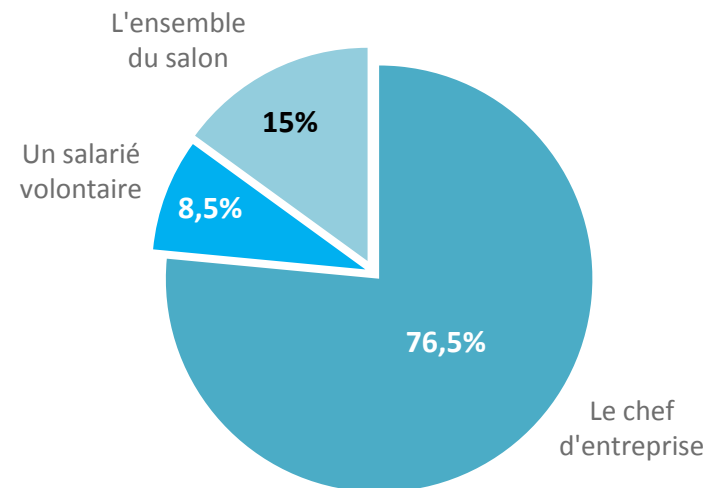
Proportion d'établissements ayant informé ses salariés sur le Compte Personnel de Formation (CPF)

82 % des établissements

Proportion d'établissements ayant transmis à ses salariés leur décompte de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Répartition des établissements selon le statut du tuteur

Qui assure la fonction tutorielle (ou maître d'apprentissage) dans les établissements ?



Source : I+C

Partie 5. Rémunérations

Exercice 2015

MASSE SALARIALE BRUTE ET CHARGES PATRONALES

Estimation tirée de l'exploitation des questionnaires recueillis lors de l'enquête I+C

1,79 milliard d'euros

Montant de la masse salariale brute en 2015*



0,54 milliard d'euros

Montant des charges patronales en 2015**

Soit **47,5 %** du chiffre d'affaires H.T

* Le cumul des rémunérations brutes des salariés hors cotisations patronales – base DADS

** cotisations URSSAF et ASSEDIC, retraites complémentaires, prévoyance, taxe d'apprentissage, participation formation, taxes sur les salaires, versement transport, participation construction)

SALAIRES

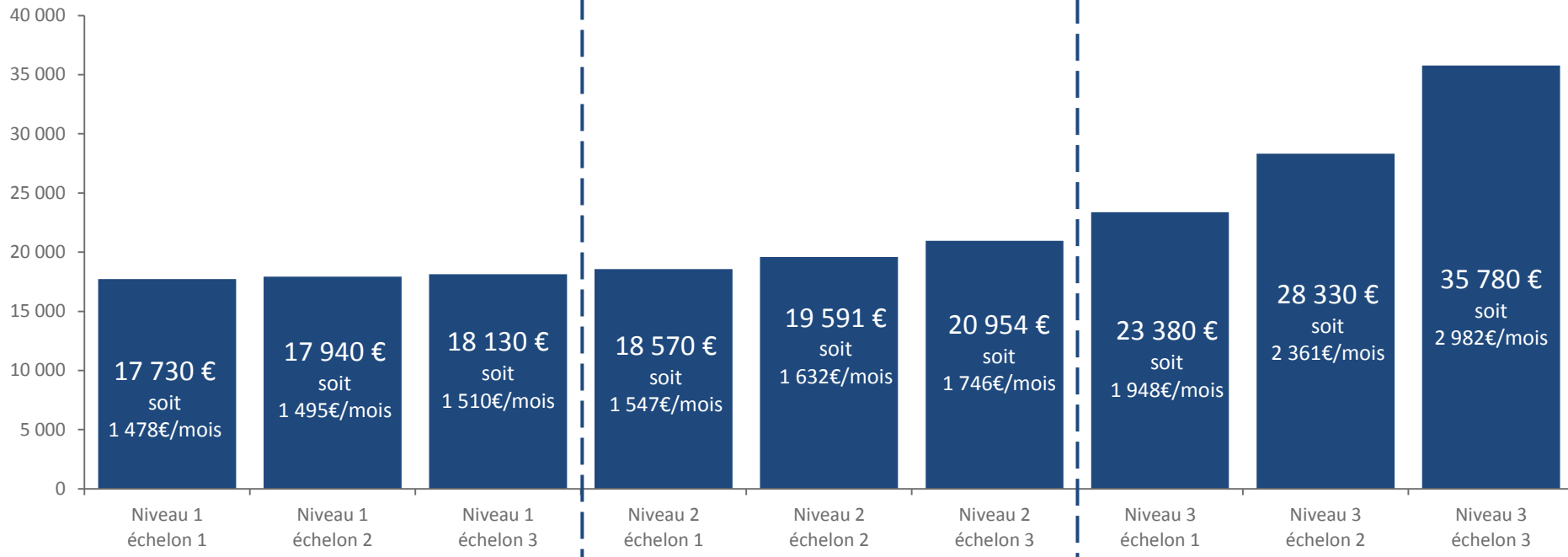
Ensemble

!

Sur le niveau 3 échelon 2 et 3, le nombre de répondants est faible. Ainsi, les données sont fournies à titre indicatif.

Salaires annuels bruts moyens*
(hors primes, hors heures supplémentaires et hors intéressement et participation)

En euros



* Salarié présent à temps plein toute l'année

Source : I+C

AUTRES FORMES DE REMUNERATION

En 2015, le montant moyen des primes sur le chiffre d'affaires prestations s'élève à 638 € brut par salarié contre 595 € en 2013.

638 € brut / salarié

(rappel 2013 : 595 € brut / salarié)

Montant par salarié des primes
sur chiffre d'affaires prestations 2015

Détail selon les types d'établissements

Indépendants	→	575 € brut par salarié (535 €)
Sous enseigne	→	735 € brut par salarié (680 €)

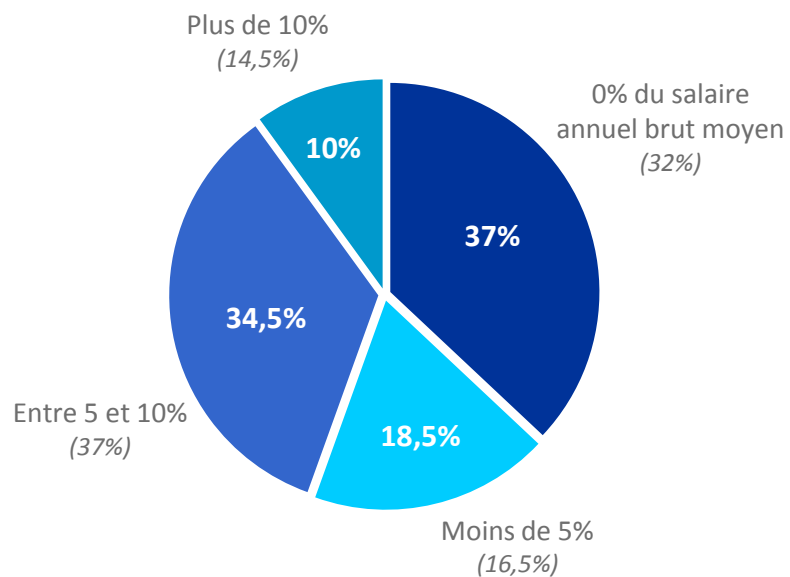
Figurent entre parenthèses les données 2013

Source : I+C

AUTRES FORMES DE REMUNERATION

En 2015, pour plus d'un établissement sur trois (34,5 %), la part de la prime à la revente dans les salaires annuels représente entre 5 et 10 %.

Répartition des établissements selon la part de la prime à la revente dans les salaires annuels bruts moyens en 2015



Selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
0 % du salaire annuel brut moyen	54 %	11 %	37 %
Moins de 5 %	16 %	22 %	18,5 %
Entre 5 et 10 %	23 %	52 %	34,5 %
Plus de 10 %	7 %	15 %	10 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : I+C

Figurent entre parenthèses les données 2013

AUTRES FORMES DE REMUNERATION

En 2015, 6 % des salariés ont bénéficié d'un plan d'épargne salariale, d'un plan de participation ou d'intéressement contre 6,5 % en 2013.

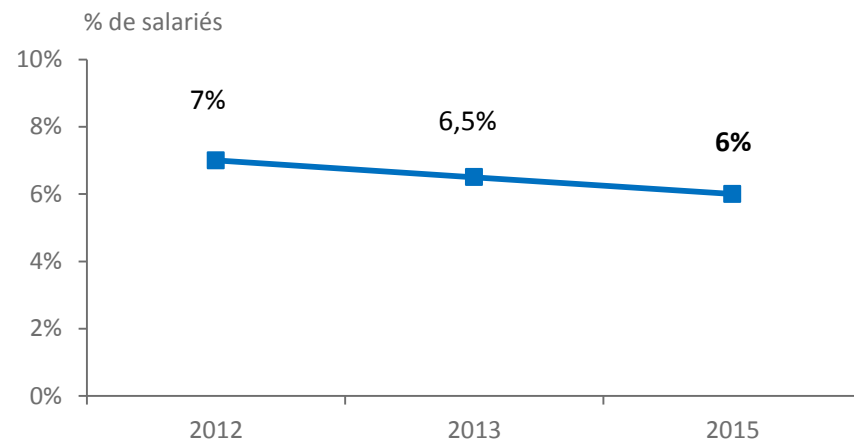
6 %

Part de salariés ayant bénéficié d'un plan d'épargne salariale, d'un plan de participation ou d'intéressement

Détail selon les types d'établissements



Evolution 2012-2015



Figurent entre parenthèses les données 2013

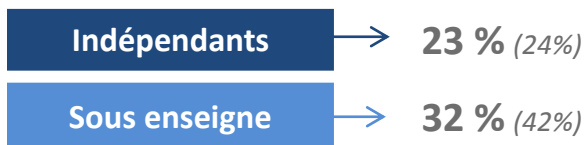
Source : I+C

HEURES SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES

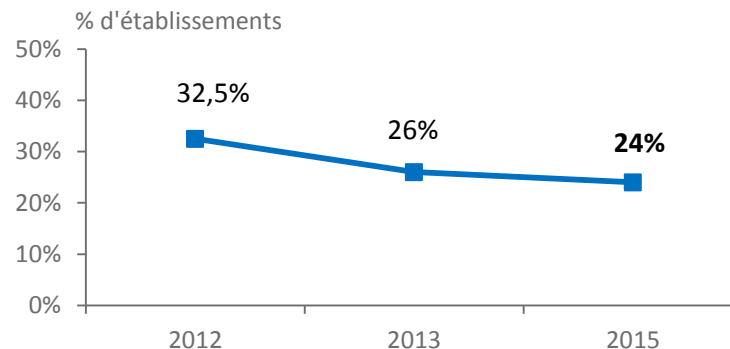
24 %

Part d'établissements ayant eu recours aux heures supplémentaires en 2015

Détail selon les types d'établissements



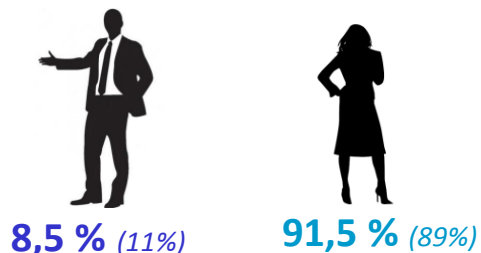
Evolution 2012-2015



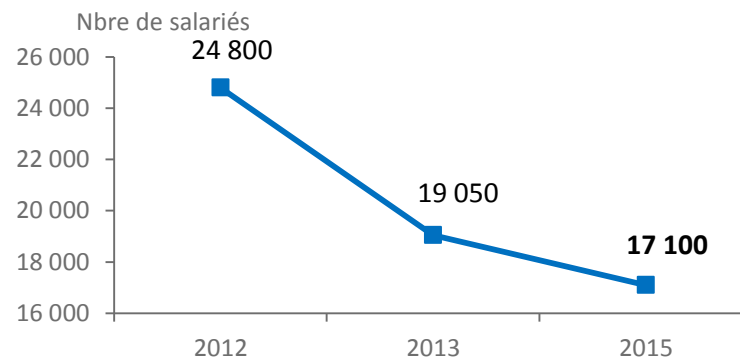
17 100 salariés

Nombre de salariés à temps plein ayant effectué des heures supplémentaires en 2015

Selon le sexe des salariés



Evolution 2012-2015



Source : I+C

Figurent entre parenthèses les données 2013

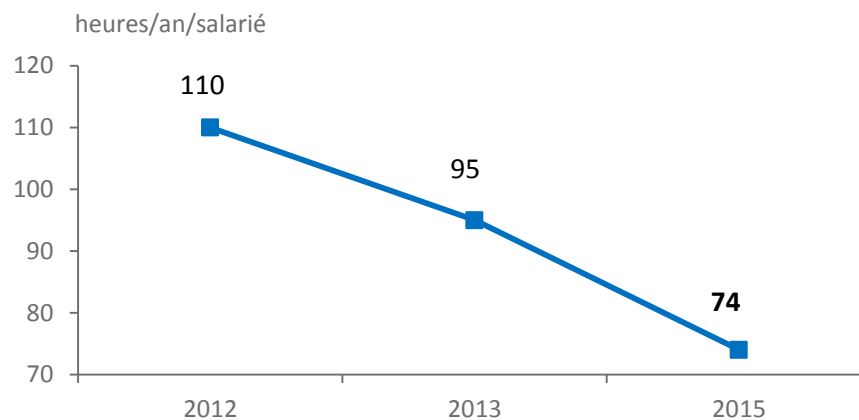
HEURES SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES

En moyenne, les salariés ayant réalisé des heures supplémentaires en ont réalisé 74 h sur l'année, soit 21 heures de moins qu'en 2013.

74 H par an

Nombre d'heures supplémentaires effectuées en 2015 en moyenne par an par salarié concerné

Evolution 2012-2015



917 € brut par an

Montant brut moyen des heures supplémentaires par salarié en 2015



Les heures supplémentaires sont rémunérées et/ou récupérées

Source : I+C

HEURES SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES

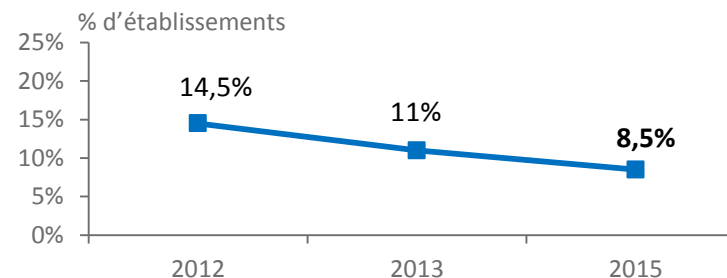
8,5 %

Part d'établissements ayant eu recours aux heures complémentaires en 2015

Détail selon les types d'établissements

Indépendants	→ 17 % (10%)
Sous enseigne	→ 8 % (14%)

Evolution 2012-2015



2 900 salariés

Part des salariés à temps partiel ayant effectué des heures complémentaires en 2015

Selon le sexe des salariés

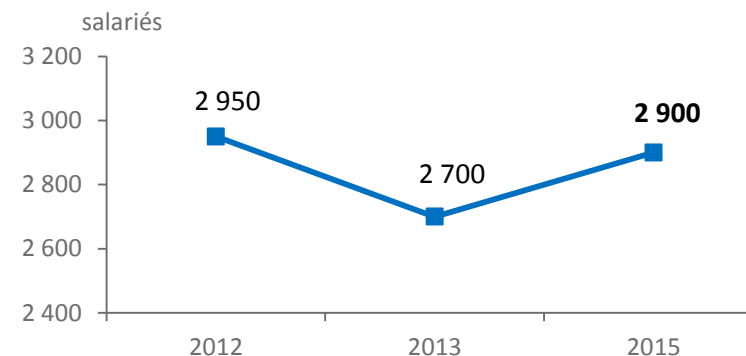


3 % (4%)



97 % (96%)

Evolution 2012-2015



Figurent entre parenthèses les données 2013

Source : I+C

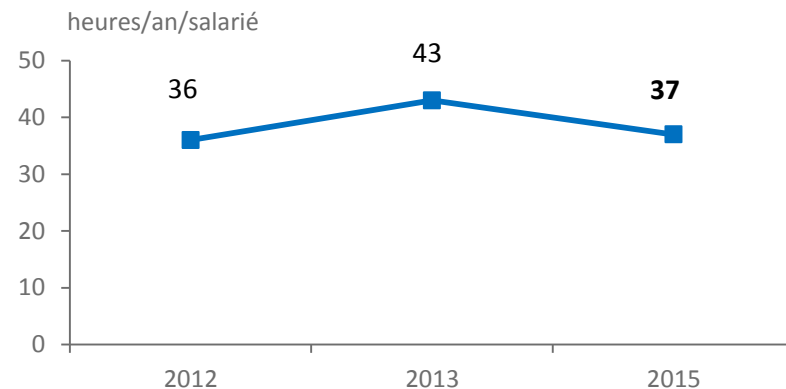
HEURES SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES

En moyenne, les salariés ayant réalisé des heures complémentaires en ont réalisé 37 h sur l'année, soit 6 heures de moins qu'en 2013.

37 H par an

Nombre d'heures complémentaires effectuées en 2015
en moyenne par an et par salarié concerné

Evolution 2012-2015



Source : I+C

Synthèse 2015

LA PROFESSION

Les établissements

- Nombre d'établissements : **83.199** (**21,5%** à domicile) dont **39.880** employeurs (**1.250** à domicile)
- Chiffre d'affaires : **6,16** milliards d'euros HT
- Actifs : **185.497** actifs, soit **72.486** non salariés (**18.700** à domicile) et **113.011** salariés

Les salariés

- **113.011** salariés présents au 31 décembre 2015 (dont **2.550** à domicile)
- âgés de **32** ans et en poste depuis **6** ans en moyenne
 - **9 % d'hommes et 91 % de femmes.**
 - **15,5 % d'apprentis, 2,5 % de contrats de professionnalisation, 0,5 % de manucures, esthéticiennes, 1,5 % de coiffeurs débutants, 6,5 % de coiffeurs, 27 % de coiffeurs confirmés, 31 % de coiffeurs qualifiés ou techniciens, 8,5 % de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, 2,5 % de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, 1 % de managers débutants, 2 % de managers confirmés ou animateurs débutants, 0,5 % de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et 1 % d'autres.**
 - **78,5 % de CDI, 3,5 % de CDD, 18 % de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et < 0,5 % d'autres contrats aidés.**

INDEPENDANTS

Les établissements

- Nombre d'établissements : **31.630** établissements employeurs
- Actifs : **116.247** actifs, soit **49.286** non salariés et **66.961** salariés

Les salariés

- **66.961** salariés présents au 31 décembre 2015, soit **2,1** salariés en moyenne par établissements
- âgés de **33** ans et en poste depuis **6,5** ans en moyenne
 - **8 % d'hommes et 92 % de femmes.**
 - **17,5 % d'apprentis, 2,5 % de contrats de professionnalisation, 1 % de manucures, esthéticiennes, 1 % de coiffeurs débutants, 6 % de coiffeurs, 27 % de coiffeurs confirmés, 28,5 % de coiffeurs qualifiés ou techniciens, 10,5 % de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, 3 % de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, 1 % de managers débutants, 1 % de managers confirmés ou animateurs débutants, 1 % de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et < 0,5 % d'autres.**
 - **77 % de CDI, 3 % de CDD, 20 % de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et < 0,5 % d'autres contrats aidés.**

SOUS ENSEIGNE

Les établissements

- Nombre d'établissements : **7.000** établissements employeurs
- Actifs : **48.000** actifs, soit **4.500** non salariés et **43.500** salariés

Les salariés

- **43.500** salariés présents au 31 décembre 2015, soit **6,2** salariés en moyenne par établissements
- âgés de **30,5** ans et en poste depuis **5** ans en moyenne
 - **10,5 %** d'hommes et **89,5 %** de femmes.
 - **12,5 %** d'apprentis, **2,5 %** de contrats de professionnalisation, **0,5 %** de manucures, esthéticiennes, **2 %** de coiffeurs débutants, **7 %** de coiffeurs, **27 %** de coiffeurs confirmés, **31,5 %** de coiffeurs qualifiés ou techniciens, **7,5 %** de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, **1,5 %** de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, **2 %** de managers débutants, **4 %** de managers confirmés ou animateurs débutants, **1 %** de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et **1 %** d'autres.
 - **80,5 %** de CDI, **4,5 %** de CDD, **15 %** de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et **< 0,5 %** d'autres contrats aidés.



Les chiffres qui comptent